

Participation électorale des Autochtones au Canada

Patrick Fournier
Université de Montréal
et
Peter John Loewen
Université de Toronto

Novembre 2011

Table des matières

Sommaire	7
Introduction	9
1. Examen des données	11
1.1 Le modèle.....	11
1.2 Constatations concernant la participation électorale des Autochtones	16
2. Données et méthodes	19
3. Analyse bidimensionnelle : les facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones	21
3.1 Élection fédérale de 2004.....	21
3.2 Élection fédérale de 2006.....	23
3.3 Élection fédérale de 2008.....	25
3.4 Élection fédérale de 2011.....	26
3.5 Constatations communes	28
4. Résultats de l'analyse multidimensionnelle : facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones	29
4.1 Modèles de régression combinés	29
4.2 Vivre dans une réserve par opposition à vivre en dehors d'une réserve.....	34
4.3 Vivre en milieu rural par opposition à vivre en milieu urbain.....	35
4.4 Quelles sont les différences d'une élection à l'autre?.....	35
4.5 Explications propres à la situation des Autochtones.....	36
5. Facteurs influant sur l'inscription des électeurs autochtones	39
6. Effet des ressources politiques et du devoir civique chez les Autochtones	43
7. Recommandations.....	45
Conclusion	49
Références	51
Annexe 1 – Construction des variables	57
Annexe 2 – Tableaux supplémentaires	63

Note au lecteur

Ce rapport a été rédigé par Patrick Fournier, Université de Montréal, et Peter John Loewen, Université de Toronto, pour Élections Canada. Les observations et conclusions sont celles des auteurs.

Sommaire

Le taux de participation des Canadiens autochtones est plus bas que celui des Canadiens non autochtones. Le présent rapport, fondé sur les résultats de sondages menés auprès d'électeurs autochtones et non autochtones à la suite des élections fédérales de 2004, de 2006, de 2008 et de 2011, étudie les raisons de cet écart.

Nous avons examiné les données existantes sur la participation électorale afin de déterminer les facteurs influant sur la participation électorale en général et la participation électorale des Autochtones en particulier. Nous avons ensuite analysé de manière empirique l'effet de ces facteurs sur la participation électorale des Autochtones vivant dans les réserves, des Autochtones vivant en dehors des réserves et des Canadiens non autochtones. Nous avons constaté que ces groupes possédaient des facteurs communs influant sur la participation.

Selon nos analyses, la participation électorale augmente chez les Autochtones ayant un niveau de scolarité et de revenu plus élevé. Il en va de même pour les non-Autochtones. Nous avons également constaté que la participation électorale des Autochtones augmentait avec l'âge, comme c'est le cas pour les non-Autochtones. Nous avons enfin observé que les Autochtones, comme les non-Autochtones, étaient plus susceptibles de voter s'ils possédaient davantage de ressources politiques (p. ex. connaissances et informations politiques) et un sens plus aigu du devoir civique. Ces mêmes facteurs influent sur la participation électorale des non-Autochtones. Tout ceci suggère que les Autochtones votent ou ne votent pas pour les mêmes raisons que les non-Autochtones.

Le rapport se penche également sur les facteurs influant sur l'inscription des électeurs autochtones. Les données nous incitent à penser que ces facteurs sont les mêmes que pour les non-Autochtones. Comme nous avons trouvé que les ressources politiques et le sens du devoir civique étaient les facteurs les plus déterminants dans la décision de participer aux scrutins, nous avons mené un examen empirique de ces deux facteurs. Une fois de plus, les variables sociodémographiques sont cruciales.

L'implication principale de ces résultats est que l'écart de la participation entre les électeurs autochtones et non autochtones peut être mis sur le compte de la résidence dans une réserve ou en dehors d'une réserve, de l'âge, du niveau de scolarité, du revenu, des ressources politiques, du sens du devoir civique. Si on excluait le taux plus faible d'inscription, les ressources politiques plus restreintes, le sens du devoir civique plus faible, la moyenne d'âge plus basse et les conditions socioéconomiques moins bonnes des Autochtones, nous pourrions nous attendre à ce que leur taux de participation aux élections fédérales soit le même que celui des non-Autochtones. Nos résultats suggèrent que la participation électorale des Autochtones augmenterait de 20 points de pourcentage si leur profil pour ces facteurs correspondait à celui des non-Autochtones, éliminant totalement l'écart entre les deux groupes.

À la fin du rapport, nous recommandons cinq mesures stratégiques pour accroître la participation électorale des Autochtones. Les Autochtones vivant dans des réserves devraient faire l'objet d'efforts particuliers. Il faudrait également cibler les jeunes Autochtones. Des programmes faisant la promotion des ressources politiques et renforçant le sens du devoir civique devraient être créés et testés. Les efforts pour favoriser l'inscription devraient également s'intensifier. En dernier lieu, nous recommandons qu'Élections Canada mène des études sur les collectivités autochtones affichant des taux de participation plus élevés ou moins élevés que la moyenne.

Introduction

Au Canada, la situation des Autochtones n'est pas en tous points égale à celle des non-Autochtones, et c'est une réalité qui persiste¹. Les Autochtones accusent du retard par rapport aux Canadiens non autochtones sur de nombreux plans : ils ont notamment un revenu moyen moins élevé et affichent des taux de mortalité infantile et de suicide plus élevés. Reconnaître cette réalité n'équivaut pas à nier que des progrès ont été accomplis ni qu'il est possible d'atteindre une plus grande égalité entre les Autochtones et les non-Autochtones. La participation électorale des Autochtones est par ailleurs plus faible que celle des autres Canadiens. On devrait trouver inquiétant que les citoyens ayant peut-être les besoins les plus criants soient moins susceptibles de saisir des occasions démocratiques pour exercer une influence.

La vitalité des systèmes démocratiques dépend de la participation électorale des citoyens, et on considère que la diminution du taux de participation électorale dans de nombreux pays est attribuable à un malaise démocratique croissant. La participation globale des Canadiens aux scrutins a fait l'objet d'études approfondies. Le faible taux de participation affiché par différents segments de la population a aussi commencé à être étudié. On accorde notamment une attention de plus en plus grande à la participation des jeunes. Cependant, on ne comprend pas très bien la participation des Autochtones, particulièrement les Autochtones vivant en dehors des réserves, en grande partie parce que, dans le cadre de sondages, peu d'électeurs autochtones font partie des groupes d'échantillons représentatifs de la population canadienne. Par exemple, dans le vaste échantillon de quelque 4 000 répondants de l'Étude électorale canadienne, on ne compte que quelques douzaines d'Autochtones.

Le présent rapport se fonde sur des sources de renseignements encore inexploitées et cherche à nous permettre de mieux comprendre la question de la participation électorale des Autochtones au Canada. Depuis 2004, après chaque élection fédérale, Élections Canada mène un sondage comprenant un suréchantillon de plus de 500 électeurs autochtones, dont la moitié vit dans des réserves et l'autre moitié en dehors de celles-ci. Ces sondages constituent une excellente façon de faire la lumière sur les facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones et de trouver des moyens d'encourager les Autochtones à voter. Nous nous sommes appuyés sur les sondages de 2004, de 2006, de 2008 et de 2011 pour répondre aux cinq questions suivantes :

1. Selon les sondages effectués par le passé, quels facteurs influent sur la participation électorale de façon générale? Ces facteurs sont-ils différents pour les Autochtones?
2. Selon les données recueillies par Élections Canada, quels sont les principaux facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones?
3. Quels facteurs influent sur l'inscription des électeurs autochtones?

¹ Dans le rapport, nous utilisons le terme « Autochtones » pour désigner les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits.

4. Quels facteurs influent sur les ressources politiques et le sens du devoir civique des Autochtones?
5. Que peut faire Élections Canada pour accroître le taux de participation des Autochtones?

Notre rapport commence par un examen des données actuelles sur la participation électorale en général et se poursuit avec un examen des données sur la participation électorale des Autochtones. Bien que peu d'études se soient penchées sur la participation de ces derniers, nous nous posons une question importante, soit celle de savoir si les facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones sont bien différents de ceux influant sur la participation des non-Autochtones. Dans les analyses qui suivent, nous établissons que les facteurs influant sur la participation des non-Autochtones sont les mêmes pour les Autochtones, tant ceux vivant dans les réserves que ceux vivant en dehors de celles-ci. Ensuite, nous montrons que les facteurs influant sur l'inscription sont essentiellement les mêmes que ceux influant sur la participation électorale. L'une de nos recommandations stratégiques tient compte des implications de cette constatation. Nous nous penchons ensuite brièvement sur les facteurs qui influencent le plus la participation électorale des Autochtones : la disponibilité des ressources politiques et le sens du devoir civique. À la fin du rapport, nous formulons des recommandations stratégiques visant à accroître le taux de participation des Autochtones.

1. Examen des données

Notre examen des données soulève deux questions et permet d'y répondre. Dans un premier temps, quels facteurs expliquent les écarts sur le plan de la participation électorale? Autrement dit, qu'est-ce qui entraîne systématiquement une augmentation, ou une réduction, du taux de participation? Dans un deuxième temps, que savons-nous des facteurs qui motivent les Autochtones à voter? Pour présenter cet examen, nous devons d'abord établir un modèle simple et stylisé de la participation électorale, ce qui exige que nous fassions un résumé analytique de la décision complexe de voter ou non. Le modèle nous permet aussi d'identifier les éléments changeants liés à la décision de voter et d'étudier l'effet de ces éléments de façon individuelle. L'examen met en évidence les facteurs liés à la décision de voter que nous estimons importants. Par la suite, nous essayons de déterminer ce que les études menées sur la participation des Autochtones nous permettent de conclure au sujet des facteurs motivant les Autochtones à voter.

1.1 *Le modèle*

Riker et Ordeshook (1968) ont présenté un modèle simple de la décision de voter. Selon leur résumé analytique, il n'y a que quatre facteurs qui influent sur cette décision. Le premier, **C**, représente les coûts liés à l'exercice du droit de vote. Si les autres facteurs sont considérés comme ayant le même poids, les électeurs sont moins susceptibles de voter plus les coûts liés à l'exercice du droit de vote sont élevés. Le deuxième facteur, **A**, représente les avantages marginaux que tirera un individu si le parti qu'il préfère remporte l'élection. Le troisième facteur, **P**, est la probabilité de déposer un bulletin de vote déterminant, et le dernier, **D**, est le sens du devoir civique.

Le modèle de décision se résume par la simple formule suivante :

$$PA+D>C,$$

Cette formule signifie que si l'utilité de l'exercice du droit de vote plus les avantages *attendus* de l'élection (c.-à-d. les avantages multipliés par la probabilité de déposer un bulletin de vote déterminant) sont supérieurs aux coûts liés à l'exercice du droit de vote, une personne participera au scrutin. Inversement, si les avantages attendus sont inférieurs aux coûts liés à l'exercice du droit de vote, une personne ne votera pas.

Avant de continuer, nous voulons signaler deux points. Premièrement, la probabilité qu'un individu dépose un bulletin de vote déterminant est faible. Par conséquent, les avantages marginaux qu'un individu retirera si son parti préféré remporte l'élection sont réduits de façon importante (c.-à-d. que la valeur des variables « PA » est sans doute près de 0). Il devient donc rapidement évident que c'est le sens du devoir civique qui est l'élément le plus important du côté gauche de l'équation. Deuxièmement, il s'agit d'une simplification très grossière de la décision de voter ou non. Toutefois, la formule nous aide à organiser nos idées en ce qui concerne les éléments motivant les personnes à voter ou non. Nous nous penchons maintenant sur ces éléments.

Avantages

Les élections offrent trois types d'avantages : avantages pour l'électeur individuel, avantages pour des citoyens et des groupes de citoyens et avantages pour la société dans son ensemble.

En ce qui concerne les avantages pour l'électeur, imaginez qu'un électeur travaillant au sein de la fonction publique doit voter dans le cadre d'une élection où un parti (Parti A) promet de conserver les emplois de la fonction publique, alors qu'un autre parti (Parti B) promet d'abolir le type d'emploi qu'occupe l'électeur en question. Dans cet exemple, les avantages pour l'électeur si le Parti A l'emporte sur le Parti B sont liés à son bien-être matériel. Cet exemple peut aussi s'appliquer à tous les cas où les propositions formulées dans les programmes électoraux sont différentes d'un parti à l'autre, notamment en ce qui concerne les politiques fiscales, les niveaux de dépenses du gouvernement et la répartition des dépenses gouvernementales. Dans plusieurs cas, un parti donné convient mieux à un électeur que les autres en ce qui concerne son bien-être matériel. Plus un électeur retirera d'avantages si son parti préféré remporte l'élection, plus il sera susceptible de voter.

Les données actuelles soutiennent cette hypothèse, en montrant que les électeurs sont plus susceptibles de voter dans le cadre d'élections d'envergure (p. ex. élections nationales) que dans le cadre d'élections autres que nationales (p. ex. élections municipales). Par ailleurs, les électeurs ayant de grands intérêts dans les politiques gouvernementales sont plus susceptibles de voter. Par exemple, les électeurs qui paient davantage de taxes et sont bien intégrés dans l'économie sont plus portés à voter (Wolfinger et Rosenstone, 1980). Ces constatations permettent d'expliquer en partie la raison pour laquelle les jeunes sont moins portés à voter que les citoyens plus âgés (Blais et Loewen, 2009; Goerres, 2007; Wattenberg, 2007; Rubenson *et al.*, 2004; Blais *et al.*, 2004; Wass, 2007; Blais *et al.*, 2007).

Le concept des avantages pour les autres est très semblable au concept des avantages pour les électeurs individuels. La différence, c'est que certains électeurs votent parce qu'ils ont des « préférences sociales »; ils veulent que les résultats de l'élection profitent aussi aux autres (Loewen, 2010; Dawes, Loewen et Fowler, à paraître; Fowler et Kam, 2007; Uhlaner, 1989a, 1989b). Par exemple, certaines personnes pourraient choisir de voter pour un parti préconisant la réduction des frais de scolarité si leurs petits-enfants fréquentent l'université. De façon plus générale, des personnes pourraient privilégier un parti plutôt qu'un autre si elles estiment que ce parti convient le mieux au citoyen ordinaire. Dans le même ordre d'idées, certaines personnes pourraient être motivées à voter afin de procurer un avantage au parti qu'elles préfèrent (il y a peu d'exemples de ce scénario au Canada) (Loewen et Blais, 2006, 2011). Ce que ces constatations signifient pour la participation électorale des Autochtones et des néo-Canadiens est évident : les électeurs ayant des préférences sociales sont portés à voter seulement s'ils ont l'impression de faire partie de la communauté politique et s'ils estiment que le fait de voter procurera un avantage aux personnes qui leur tiennent à cœur (voir White *et al.*, 2006, pour un examen des tendances des immigrants sur le plan de la participation électorale).

Que les électeurs cherchent à retirer des avantages pour eux-mêmes ou pour d'autres citoyens, l'effet est le même : la participation électorale augmente plus les programmes électoraux sont différents et plus les électeurs estiment que les politiques proposées par un parti permettront d'améliorer leur sort ou celui d'autres concitoyens.

Enfin, il y a les avantages pour la société dans son ensemble. Il ne s'agit pas exclusivement, ni même principalement, d'avantages particuliers, mais plutôt d'avantages généraux dont bénéficient les citoyens vivant dans une démocratie. Les individus qui croient que la démocratie procure des avantages à tous les citoyens sont plus enclins à voter (voir Blais, 2000, pour en savoir davantage).

En dernier lieu, nous signalons que, selon les recherches actuelles, l'horizon temporel des avantages est important. Les avantages prévus à long terme sont moins susceptibles de motiver les électeurs que les avantages prévus à court terme. Par ailleurs, les recherches révèlent que les individus agissant de façon impulsive sont moins portés à participer aux scrutins, car ils voient moins l'avantage de voter (Fowler et Kam, 2006)².

Probabilité qu'un bulletin de vote soit déterminant

Quelle est la probabilité qu'un individu dépose un bulletin de vote déterminant? Et quel poids cette probabilité a-t-elle dans la participation électorale éventuelle d'un individu? Les données empiriques et théoriques laissent entendre que la probabilité de déposer un bulletin de vote déterminant est presque égale à $1/N$, où N représente le nombre d'électeurs dans une circonscription (Gelman, Katz et Bafumi, 2004). Autrement dit, la probabilité que le vote d'une seule personne influence le résultat d'une élection est très mince.

Les gens continuent tout de même de voter, ce qui laisse supposer que ce n'est pas la probabilité de déposer un bulletin de vote déterminant qui est importante, mais plutôt la probabilité d'influer sur la marge. La documentation appuie ce point de vue. Lorsque les élections donnent lieu à de chaudes luttes, le taux de participation augmente légèrement (Blais, 2006). Les individus semblent réagir positivement à la possibilité de déposer un bulletin de vote déterminant, même si cette possibilité est très peu probable.

Selon de nouvelles données, les électeurs qui votent lors d'une élection serrée, surtout tôt dans le cadre de leur expérience politique, sont plus prédisposés à voter lors d'élections ultérieures. Tant Franklin (2004) que Johnston, Matthews et Bittner (2007) fournissent des preuves selon lesquelles les électeurs sont plus susceptibles de voter à l'avenir si la première élection à laquelle ils participent est serrée. En outre, Loewen et Rubenson (2011) fournissent des preuves expérimentales laissant entendre que la concurrence démocratique fait augmenter la participation électorale. Cette tendance semble s'expliquer par le fait que, dans le cadre d'élections très serrées, les électeurs pensent qu'ils peuvent faire une différence et sont ainsi plus portés à voter. Si on considère que le fait de voter crée des habitudes (Plutzer, 2002), on peut conclure que les électeurs participeront régulièrement aux scrutins s'ils ont commencé tôt à voter. Bien que Blais et Rubenson (à paraître) ne contestent pas le lien entre le caractère compétitif d'une élection et la participation électorale, ils trouvent qu'il y a peu d'éléments à l'appui pour prouver que le déclin du taux de participation électorale est attribuable au changement de la nature des élections.

² Cet ouvrage fait partie d'une documentation croissante sur la relation entre la personnalité ou les différences individuelles et la participation électorale (Fowler et al., à paraître; Mondak et al., 2010; Fowler et Dawes, 2008). L'ouvrage ne s'intègre pas facilement dans le cadre proposé et, compte tenu des données qui suivent, ne peut pas facilement être appliqué à la situation des Autochtones. C'est pourquoi nous ne faisons que le mentionner ici.

Selon les sondages, la croyance selon laquelle un vote individuel ne fait pas de différence influe de façon négative sur la participation électorale. Bien que cette croyance puisse être liée, en grande partie, à la croyance générale des gens selon laquelle les politiques proposées par les partis ne sont pas bien différentes les unes des autres et, par conséquent, que la différence dans les avantages qu'ils peuvent s'attendre d'obtenir selon le parti gagnant est peu marquée, les électeurs sont moins susceptibles de voter s'ils pensent que leur vote ne sera pas déterminant (Blais, 2000).

En dernier lieu, les recherches dans le domaine de la psychologie révèlent *a*) que la capacité des individus à calculer les probabilités est médiocre et *b*) que les individus surestiment souvent leur capacité de jouer un rôle déterminant dans le cadre d'un événement (Langer, 1975).

Bien que le facteur de **probabilité**, à strictement parler, importe rarement, les électeurs réagissent favorablement lorsqu'il y a une probabilité accrue de déposer un bulletin de vote déterminant, comme l'indique le modèle de participation électorale. Ce qu'il faut en tirer, en général, c'est que lorsque les courses électorales sont serrées, la participation électorale est souvent plus élevée que dans les cas où les courses sont moins serrées et donnent lieu à des résultats disproportionnés ou largement favorables à l'égard d'un certain parti.

Sens du devoir civique

Comme l'indique Blais (2000), le concept du devoir de voter englobe plusieurs différentes idées connexes. Par exemple, le facteur **D** peut représenter les avantages psychologiques qu'un individu peut tirer de sa participation électorale. Il peut aussi s'agir d'un sentiment profond que la participation électorale est une obligation morale que nous nous devons d'assumer, ou encore d'un sens d'obligation envers les autres, inculqué tôt dans la vie par les parents et à l'école (Campbell, 2006). Un tel sens d'obligation se fonde sur la croyance selon laquelle les gens comptent sur le vote des autres. En effet, lorsqu'on rappelle cette obligation aux électeurs, la probabilité qu'ils participent à une élection augmente considérablement (Rosenstone et Hansen, 2003; Putnam, 2000; Green, Gerber et Nickerson, 2003).

Le sens du devoir peut aussi être perçu comme un trait de personnalité englobant non seulement le sens d'obligation de voter, mais aussi le sens général d'obligation sociale, comme l'obligation d'être membre d'un jury, de faire des dons à des organismes de bienfaisance et de payer des impôts afin d'aider les autres (Loewen et Dawes, à paraître; Fowler, Baker et Dawes, 2008).

En dernier lieu, les électeurs peuvent se sentir obligés d'honorer la démocratie et les sacrifices faits par leurs ancêtres afin de maintenir la démocratie. Comme l'indique Blais (2000 : 93), un tel sens du devoir n'a rien à voir avec la question de savoir si le vote d'un individu permettra en fait de maintenir la démocratie.

Dans un premier temps, les constatations révèlent que le sens du devoir est non instrumental et n'est pas fonction des avantages liés à l'exercice du droit de vote. Il constitue plutôt une croyance bien ancrée que l'exercice du droit de vote est important. Dans un deuxième temps, ces conceptions se fondent sur l'hypothèse selon laquelle les électeurs perçoivent l'exercice du droit de vote comme un bon geste à poser au sein de leur communauté. Le sens du devoir peut prendre une dimension morale : les personnes votent parce qu'il s'agit de la chose à faire. Dans le même

ordre d'idées, un électeur peut choisir de voter afin de ne pas être critiqué par ses compatriotes (Gerber, Green et Larimer, 2008).

Coûts

Le dernier élément du modèle concernant la participation constitue les coûts liés à l'exercice du droit de vote. Plus les coûts sont élevés, moins les électeurs sont portés à voter. Il y a deux grands types de coûts : ceux liés à la décision de participer ou non à l'élection et, le cas échéant, au choix du parti ou du candidat à appuyer et ceux liés à l'exercice même du droit de vote.

Nous commençons par les coûts liés à la prise d'une décision. Il est important de reconnaître que de nombreux citoyens ne comprennent pas bien le monde politique. Les différences entre les partis ne sont pas toujours évidentes, et le fédéralisme ne fait qu'accroître la confusion. Pour les citoyens qui ne sont pas bien informés, ou qui ne suivent pas la politique de près, le coût psychologique lié au choix d'un parti peut être très marqué. Par conséquent, les personnes qui s'intéressent peu à la politique ou qui ne la suivent pas de près sont moins portées à voter (Gidengil *et al.*, 2003, 2004a; Pammett et LeDuc, 2003; Blais et Loewen, 2009). En général, les citoyens qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour les aider à prendre une décision (p. ex. temps, scolarité, réseaux sociaux), sont moins susceptibles de voter (Verba, Schlozman et Brady, 1995).

Le deuxième type de coût est plus simple à qualifier. En gros, plus il faut déployer d'efforts pour aller au bureau de scrutin, moins les personnes sont portées à voter. Si les électeurs doivent s'inscrire de leur propre chef, le taux de participation sera moins élevé (Highton, 1997). Si les renseignements au sujet de l'emplacement des bureaux de scrutin ne sont pas faciles à obtenir, les personnes seront moins susceptibles de voter. Plus un bureau de scrutin est loin du lieu de résidence d'une personne, moins celle-ci sera disposée à voter (Brady et McNulty, 2007). Par ailleurs, lorsque d'autres inconvénients s'ajoutent à la situation, même s'ils sont mineurs (p. ex. journée pluvieuse), les personnes seront moins susceptibles de voter (Gomez, Hansford et Krause, 2007). À l'inverse, lorsque les coûts liés à l'exercice du droit de vote sont plus faibles, les personnes seront plus portées à voter. Par exemple, on s'attend à ce que la possibilité de voter en ligne ou d'envoyer un bulletin de vote par la poste entraîne une augmentation du taux de participation (Southwell et Burchett, 2000; Dialogue transatlantique Canada-Europe 2010). Dans le même ordre d'idées, le fait d'offrir des possibilités de vote par anticipation peut avoir une incidence positive, même si elle est modeste, sur le taux de participation (Blais, Dobrzynska et Loewen, 2007).

En dernier lieu, nous signalons que même si les coûts peuvent entraîner une réduction du taux de participation, ils peuvent aussi le faire augmenter s'ils sont imposés aux électeurs qui ne votent pas (p. ex. imposition d'amendes aux électeurs qui ne votent pas si le vote est rendu obligatoire). Même si le fait de rendre le vote obligatoire n'améliorera sans doute pas la qualité de l'engagement et des connaissances des citoyens (Loewen, Milner et Hicks, 2008; Milner, Loewen et Hicks, 2007), il permettra d'accroître le taux de participation (Blais, 2000; Blais, Dobrzynska et Massicotte, 2003).

L'ensemble de ces facteurs – avantages, probabilité de déposer un bulletin de vote déterminant, devoir et coûts – permet assez bien d'expliquer la décision de voter. En effet, ils sont à la base des recherches menées depuis plusieurs décennies sur la participation électorale. Nous passons maintenant aux facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones.

1.2 Constatations concernant la participation électorale des Autochtones

Au cours des 20 dernières années, on a commencé à s'intéresser à la question de la participation électorale des Autochtones. Il s'agit d'une question qui nous préoccupe de plus en plus et au sujet de laquelle on trouve une documentation restreinte mais croissante. Une observation commune récurrente dans les études, c'est que le taux de participation électorale des Autochtones aux élections fédérales est plus bas que celui de leurs compatriotes non autochtones. Cette conclusion a été tirée dans le cadre d'études mettant en tableau les résultats officiels des scrutins dans les bureaux de vote situés entièrement ou principalement dans les réserves (Bedford et Pobihushchy, 1996; Bedford, 2003; Guérin, 2003; Dalton, 2007) et dans le cadre d'études qui se fondent sur le taux de participation électorale rapporté dans les sondages sur l'opinion publique (Dalton, 2007; Harell, Panagos et Matthews, 2009; Howe et Bedford, 2009). Les tendances varient toutefois d'une région à l'autre. Dans certaines provinces et régions, le taux de participation des Autochtones est nettement moins élevé que le taux affiché par les non-Autochtones, alors qu'ailleurs, l'écart n'est pas aussi important (Bedford et Pobihushchy, 1996; Bedford, 2003; Guérin, 2003; Harell, Panagos et Matthews, 2009). En ce qui concerne les tendances observées au fil du temps, le taux de participation des Autochtones aux élections fédérales semble diminuer depuis que les membres des Premières Nations se sont vu accorder le droit de vote en 1960. Encore une fois, certaines régions ne suivent pas cette tendance (Bedford et Pobihushchy, 1996; Bedford, 2003).

Différentes hypothèses ont été avancées pour expliquer la raison pour laquelle les Autochtones participent en moins grand nombre que les non-Autochtones aux élections fédérales au Canada. Les premières hypothèses proposées ne s'appliquent décidément pas uniquement aux Autochtones. Elles s'appuient sur des facteurs qui influent sur la participation électorale de la population en général. Par exemple, Bedford et Pobihushchy (1996) ont suggéré que les conditions sociodémographiques des Autochtones étaient peut-être le facteur clé. Or, dans le cadre de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis tenue en 1991, on avait déjà constaté que les conditions socioéconomiques moins favorables, les plus faibles niveaux de scolarité et la dispersion géographique des Autochtones étaient à l'origine de leur plus faible taux de participation. Selon Guérin (2003), le fait que l'âge moyen des Autochtones soit moins élevé que celui des non-Autochtones pourrait aussi être un facteur important, car les jeunes ont tendance à voter en moins grand nombre. Une autre hypothèse « conventionnelle » repose sur les dispositions psychosociales des Autochtones habituellement liées au taux de participation, notamment le sens du devoir civique, l'aptitude politique, et l'apathie politique (Bedford et Pobihushchy, 1996).

La première hypothèse tout à fait propre à la question de la participation électorale des Autochtones a été avancée il y a 15 ans par Bedford et Pobihushchy (1996); elle se rapporte à la question du sentiment de nationalisme (voir aussi Schouls, 1996). Selon ces auteurs, la conscience autochtone est en train d'évoluer. Les Autochtones se sont engagés dans un processus de décolonisation pour se retirer d'une société depuis longtemps opprimante; ils se perçoivent de

moins en moins comme des Canadiens, et de plus en plus comme des membres d'une nation distincte. Par conséquent, de nombreux Autochtones refusent de participer à un processus électoral qui ne les concerne pas et qui leur paraît non pertinent. Plus le nombre de gens s'identifiant comme Autochtones augmente, plus les organisations autochtones deviennent un point central d'autorité et de légitimité. Dans le même ordre d'idées, la participation aux élections fédérales peut être considérée comme allant à l'encontre du désir des Autochtones d'atteindre l'autonomie et de s'autogouverner (Cairns, 2003; Guérin, 2003).

Une autre hypothèse possible se rapporte à l'ostracisme. On entend par ce terme le sentiment d'exclusion sociale et politique. Les Autochtones se sentent exclus du processus démocratique et de représentation au Canada (Cairns, 2003; Ladner, 2003; Dalton, 2007). Les institutions actuelles sont perçues comme défendant les intérêts des non-Autochtones et comme étant des instruments de l'oppression des Autochtones. Un obstacle important à la participation des Autochtones serait donc le manque de confiance envers le système politique canadien.

La dernière hypothèse est liée aux échecs connus dans les efforts politiques et au manque d'occasions de mobiliser les Autochtones sur le plan électoral (Ladner, 2003; Silver, Keeper et MacKenzie, 2005). L'argument soutient que les partis politiques dominants ne s'efforcent tout simplement pas de favoriser la participation des Autochtones. Dans cette optique, le taux de participation des Autochtones pourrait être plus élevé si les partis politiques accordaient une importance accrue aux questions autochtones dans leurs programmes électoraux, nommaient un plus grand nombre de candidats autochtones, faisaient campagne sur davantage de questions autochtones et prenaient plus de mesures pour favoriser la participation électorale des Autochtones.

Il n'y a cependant que très peu d'études se penchant sur la validité empirique de ces hypothèses (Ladner et McCrossan, 2007). Les recherches se fondant sur les résultats officiels des scrutins dans les réserves des Premières nations peuvent fournir des renseignements sur le niveau global de participation, mais elles ne peuvent pas faire la lumière sur les facteurs qui motivent les Autochtones à voter ou non. Seules les données de sondages menés auprès de gens (ou de concepts expérimentaux) pourraient nous aider à comprendre cette question.

En fait, seulement deux études de ce genre ont été menées au Canada, les deux parrainées par Élections Canada. L'une d'elles s'est fondée sur l'enquête sur l'égalité, la sécurité et la communauté menée en 2004, laquelle comprenait un suréchantillon de 600 Autochtones de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan (Harell, Panagos et Matthews, 2009). L'autre se fondait sur l'Enquête sociale générale, laquelle est de grande envergure et incluait environ 700 Autochtones de partout au pays (Howe et Bedford, 2009).

Les deux études ont révélé que plusieurs facteurs sociodémographiques influent sur le taux de participation électorale des Autochtones, soit l'âge, le niveau de scolarité, le revenu et le lieu de résidence (milieux urbains par rapport aux milieux ruraux). Le taux de participation est plus élevé chez les Autochtones plus âgés, plus scolarisés, mieux nantis et vivant en milieu rural. Cependant, ces facteurs ne sont pas toujours statistiquement significatifs lorsque d'autres variables entrent en ligne de compte.

Selon ces deux études, l'attachement au Canada et la confiance à l'égard du gouvernement fédéral, du Parlement et des institutions canadiennes contribuent aussi à faire augmenter le taux de participation électorale. L'effet de ces facteurs correspond aux interprétations fondées sur l'hypothèse concernant l'exclusion politique.

En outre, chacune des études a identifié des variables importantes dont l'autre étude ne pouvait pas tenir compte (vu qu'elles n'étaient pas présentes dans les données). Harell, Panagos et Matthews (2009) confirment que l'implication au sein d'organisations, surtout des organisations autochtones, favorise la participation électorale. Howe et Bedford (2009) concluent que le taux de participation est moins élevé lorsque les répondants déménagent souvent, sont célibataires (surtout les chefs de familles monoparentales) et manquent de confiance envers le système social.

Après que tous les facteurs influant sur la participation électorale aient été pris en compte dans le modèle, on a remarqué que certains étaient peu importants (p. ex. le fait de vivre dans une réserve ou en dehors de celle-ci, l'identité autochtone – en lien avec l'hypothèse liée au nationalisme –, la satisfaction à l'égard des réponses du gouvernement fédéral aux questions autochtones [Harell, Panagos et Matthews, 2009] et l'état de santé [Howe et Bedford, 2009]). En ce qui concerne la connaissance de l'actualité, les données recueillies dans le cadre des deux études étaient mixtes.

Même si ces deux études nous ont permis d'en comprendre davantage sur la participation électorale des Autochtones, il nous en reste encore beaucoup à apprendre. La principale variable dépendante d'une des études se fondait sur des données concernant le comportement lors d'une élection fédérale tenue plusieurs années plus tôt, et dans l'autre étude, l'échantillon d'Autochtones se limitait aux trois provinces des Prairies. Les deux études se limitaient donc aux questions posées dans le cadre de ces enquêtes. Notre rapport cherche à approfondir l'analyse afin de mieux comprendre la question de la participation électorale des Autochtones.

2. Données et méthodes

Notre étude se fonde sur les résultats d'enquêtes postélectorales menées par Élections Canada en 2004, en 2006, en 2008 et en 2011. Ces enquêtes reposaient sur des échantillons d'adultes canadiens choisis au hasard et comprenaient un suréchantillon d'Autochtones³. Le nombre total de répondants était de 2 822 (2004), de 3 013 (2006), de 3 348 (2008) et de 3 570 (2011). Le nombre d'Autochtones dans chacun des échantillons était respectivement de 660, de 637, de 520 et de 528. Pour chacun des quatre échantillons, il y avait un mélange d'Autochtones vivant dans les réserves et d'Autochtones vivant en dehors de celles-ci. En moyenne, la proportion d'Autochtones vivant dans une réserve correspondait à 41 % des répondants autochtones. Il y avait une bonne répartition des Autochtones selon les groupes d'âge et le sexe. En outre, des membres des Premières nations, des Métis et des Inuits de partout au Canada faisaient partie de l'échantillon. Cependant, le nombre de répondants métis et inuits inclus dans les échantillons était assez faible. Par conséquent, notre analyse se limite aux répondants autochtones de façon générale. D'autres recherches s'imposent pour que soit examinée en détail la différence entre les divers groupes⁴.

Chaque enquête comprenait des questions communes sur la démographie et sur les attitudes et croyances politiques ainsi que des questions utiles sur l'inscription et la participation électorale. Nous avons profité pleinement de ces questions dans la mesure du possible. Même si les questions posées dans le cadre des enquêtes ne sont pas tout à fait les mêmes, le nombre de questions communes était suffisant pour nous permettre de comparer les facteurs déterminants influant sur la participation électorale au fil du temps⁵.

Pour effectuer notre analyse, nous avons utilisé des méthodes normalisées habituellement employées dans le domaine des sciences sociales, soit les analyses bidimensionnelles et les analyses de régression multiple. Nous comparons d'abord le taux de participation en fonction d'une seule variable clé. Nous procédons ensuite à des analyses de régression multiple pour comprendre l'effet d'une variable donnée sur les résultats, tout en assurant le contrôle des autres variables. L'analyse de régression multiple constitue une technique statistique qui permet d'examiner le lien entre une variable dépendante (p. ex. grandeur) et un certain nombre de variables indépendantes (p. ex. grandeur des parents, régime, activité physique et sexe). Plutôt que de comparer le lien entre la grandeur et toutes les autres causes de façon individuelle, l'analyse de régression multiple nous permet de comparer toutes les variables en même temps et de déterminer l'effet de chacune d'entre elles de façon indépendante.

³ Les taux de réponse aux enquêtes étaient de 28 % (2004), de 32 % (2006), de 26 % (2008) et de 25 % (2011).

⁴ Les renseignements complets sur l'échantillon sont disponibles sur demande.

⁵ Les enquêtes complètes sont disponibles sur demande.

L'effet estimé de chaque facteur est représenté par un coefficient de régression. Ce coefficient nous permet de déterminer dans quelle mesure une variable indépendante est liée à une variable dépendante. Les coefficients sont accompagnés d'une valeur prédictive qui nous permet de savoir dans quelle mesure nous pouvons être certains que le lien entre les deux variables n'est pas attribuable au hasard. Par conséquent, plus le coefficient de régression est considérable, plus l'effet est important, et, plus la valeur prédictive est faible, plus nous pouvons être certains que les liens ne sont pas attribuables au hasard. Lorsqu'un lien n'est pas attribuable au hasard, nous considérons qu'il est statistiquement significatif.

3. Analyse bidimensionnelle : les facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones

Notre étude sur les différences entre les Autochtones qui votent et ceux qui ne votent pas commence dans cette section. Nous procédons d'abord à une analyse bidimensionnelle des différences, c'est-à-dire que nous examinons un à un les facteurs pouvant expliquer pourquoi certains Autochtones choisissent de voter et d'autres choisissent de ne pas le faire. Nous nous pencherons sur l'effet indépendant de ces facteurs dans la prochaine section.

3.1 Élection fédérale de 2004

Pour l'élection fédérale de 2004, les liens bidimensionnels entre certaines variables indépendantes et le taux moyen rapporté de participation électorale des Autochtones sont illustrés ci-dessous (voir le graphique 1). Selon le sondage, environ 60,4 % des répondants autochtones ont participé à cette élection⁶. La répartition du taux de participation autodéclarée des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis était de 55,9 %, de 72,7 % et de 68,4 % respectivement.

Chaque ligne dans le graphique correspond à une variable, et les deux points de cette ligne représentent le taux moyen de participation des répondants selon les réponses qu'ils ont données. La différence entre les deux points correspond à l'écart dans le taux de participation attribuable à cette variable. Le graphique est organisé en fonction de la taille de l'écart : les variables pour lesquelles l'écart est le plus grand se situent dans la partie supérieure du graphique, alors que les variables pour lesquelles l'écart est le moins important se trouvent dans la partie inférieure du graphique.

La partie supérieure du graphique révèle que le plus grand écart observé sur le plan de la participation électorale est lié aux ressources politiques. Nous avons calculé l'écart en évaluant, lorsqu'il était possible de le faire, la mesure dans laquelle les personnes prêtent attention aux questions politiques, s'y intéressent et les suivent de près⁷. Les résultats laissent entendre que les ressources politiques ont une forte influence sur la participation électorale : les personnes ayant le plus de ressources politiques ont affiché un taux de participation plus élevé (78 %) que les personnes en ayant moins (38 %).⁸ La prochaine variable en importance est liée à la croyance selon laquelle l'exercice du droit de vote est une obligation. Les personnes qui pensent que leur vote n'a pas d'importance sont moins susceptibles de voter. Ces variables, qui peuvent être considérées comme des mesures des croyances ou de l'engagement politiques, sont ensuite suivies de variables démographiques.

⁶ Il arrive souvent que la participation électorale soit surestimée dans les sondages par autodéclaration.

⁷ Les sondages comprenaient des questions sur l'attention et les connaissances en 2004; sur l'attention, les connaissances et l'intérêt en 2006; et sur l'attention et l'intérêt en 2008 et en 2011. Des détails complets sur les variables se trouvent à l'annexe 1.

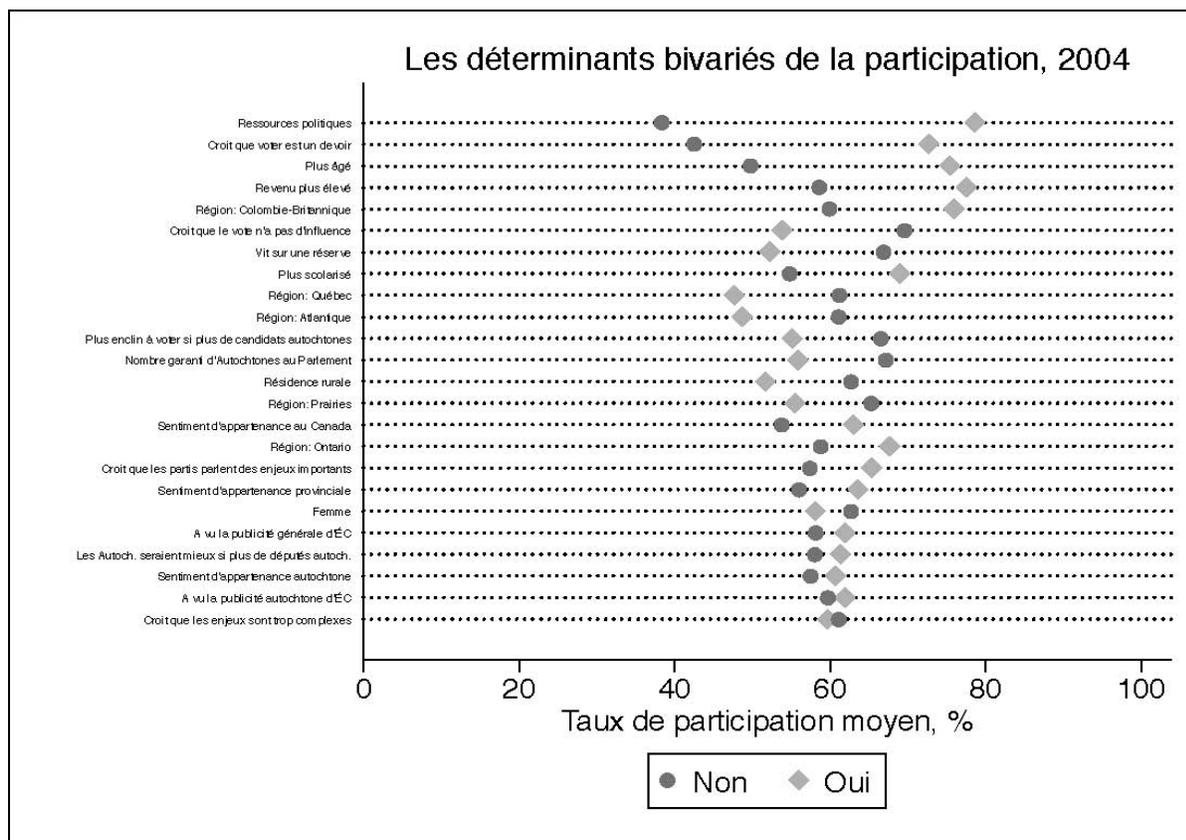
⁸ Pour faciliter l'interprétation des données, toutes nos analyses bidimensionnelles sont fondées sur une analyse dichotomique de la variable indépendante. Lorsqu'il s'agit d'une variable nominale ou d'une variable continue, nous avons utilisé une médiane.

À l'instar de la documentation générale concernant le taux de participation, nous constatons que les personnes plus âgées et mieux nanties sont les plus susceptibles de voter. Les Autochtones en Colombie-Britannique sont aussi plus portés à voter. Cependant, ceux qui vivent dans une réserve, peu importe où celle-ci se trouve au pays, affichent un taux de participation moins élevé que ceux vivant en dehors des réserves. Nous constatons aussi que les personnes plus scolarisées sont plus susceptibles de voter. Les Autochtones vivant au Québec et dans le Canada atlantique affichent un taux de participation moins élevé, mais l'écart entre leur taux de participation et celui des Autochtones ailleurs au pays n'est pas assez grand pour être considéré significatif sur le plan statistique.

Les deux prochaines variables se rapportent aux croyances à l'égard du système politique. Chez les répondants qui estiment qu'il devrait y avoir un nombre de sièges garantis à des Autochtones au Parlement, le taux de participation est moins élevé. Dans la même veine, les répondants ayant indiqué qu'ils seraient plus enclins à voter s'il y avait plus de candidats autochtones affichaient un taux de participation moins élevé. Ces constatations laissent entendre qu'au moins certains électeurs autochtones ne votent pas parce qu'il n'y a pas assez de représentants ou de candidats autochtones. Nous observons aussi un plus faible taux de participation chez les répondants qui estiment que les partis n'abordent pas des enjeux importants.

De plus, notre analyse révèle que l'emplacement géographique est important : en 2004, les répondants vivant en milieu rural ont affiché un taux de participation moins élevé que les répondants vivant en milieu urbain. Le sentiment d'appartenance est aussi important : plus les gens ont un sentiment d'appartenance au Canada ou à une province, plus ils sont susceptibles d'avoir voté dans le cadre de l'élection fédérale. Comme le laissent aussi entendre les constatations précédentes, le sentiment d'appartenance à une communauté est un facteur qui peut motiver une personne à voter ou non. Nous remarquons par contre que le sentiment d'appartenance autochtone n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la décision de voter. Les variables dans la partie inférieure du graphique montrent que le sexe, le fait de voir une publicité d'Élections Canada et la croyance selon laquelle les enjeux sont trop complexes ne sont pas des facteurs déterminants dans la décision de voter ou non.

Graphique 1 – Analyse bidimensionnelle de la participation des Autochtones, 2004



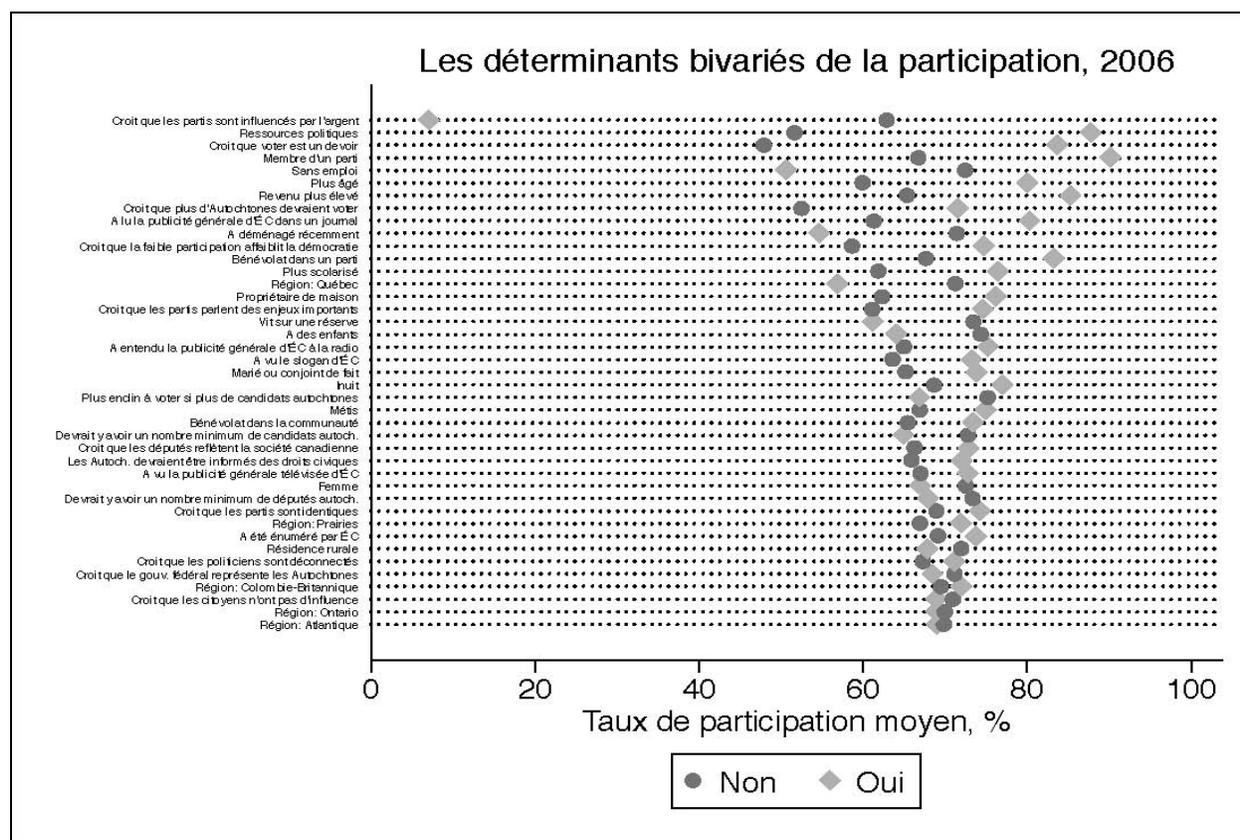
3.2 Élection fédérale de 2006

On estime qu'environ 69,8 % des répondants autochtones ont participé à l'élection fédérale de 2006. La répartition du taux de participation autodéclarée des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis, était de 65,2 %, de 77,1 % et de 75 % respectivement.

Les facteurs influant sur la participation en 2006 (voir le graphique 2) sont très semblables à ceux observés en 2004. La croyance selon laquelle les partis sont influencés par l'argent a une grande incidence sur le taux de participation⁹. Il y a un écart de 55 points de pourcentage entre ceux qui adhèrent à cette croyance et ceux qui n'y adhèrent pas. Quatre autres variables d'attitude figurent parmi les dix variables les plus importantes. Encore une fois, les ressources politiques et la croyance selon laquelle voter est un devoir ont un effet considérable, comme c'est aussi le cas pour la croyance selon laquelle plus d'Autochtones devraient voter pour faire entendre leurs points de vue et celle selon laquelle la faible participation affaiblit la démocratie. Nous constatons aussi que le taux de participation est beaucoup plus élevé chez les Autochtones membres d'un parti politique.

⁹ Variable étudiée pour l'élection fédérale de 2006 seulement.

Graphique 2 – Analyse bidimensionnelle de la participation des Autochtones, 2006



Les seules variables démographiques ayant un poids important sont celles liées à l'âge, au revenu et au niveau de scolarité. Elles exercent, elles aussi, une influence considérable. Le fait de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir déménagé dans la dernière année a un effet négatif sur le taux de participation, alors que le fait d'être propriétaire a un effet positif sur ce taux. Les autres facteurs ayant aussi un effet considérable sur le taux de participation sont liés au fait de résider au Québec (effet négatif en 2006), d'avoir des enfants, d'être marié ou de vivre en union de fait et de vivre dans une réserve (effet négatif encore une fois).

Les autres facteurs importants qui favorisent la participation sont les suivants : le fait de ne pas être plus enclin à voter s'il y avait plus de candidats autochtones, la croyance selon laquelle les partis abordent des enjeux importants; la croyance selon laquelle il n'est pas nécessaire qu'il y ait un nombre minimum de candidats autochtones et le fait d'avoir entendu une publicité d'Élections Canada à la radio, d'avoir vu une publicité dans un journal ou d'avoir vu un slogan. En outre, le bénévolat dans la communauté est lié à un niveau de participation accru.

3.3 Élection fédérale de 2008

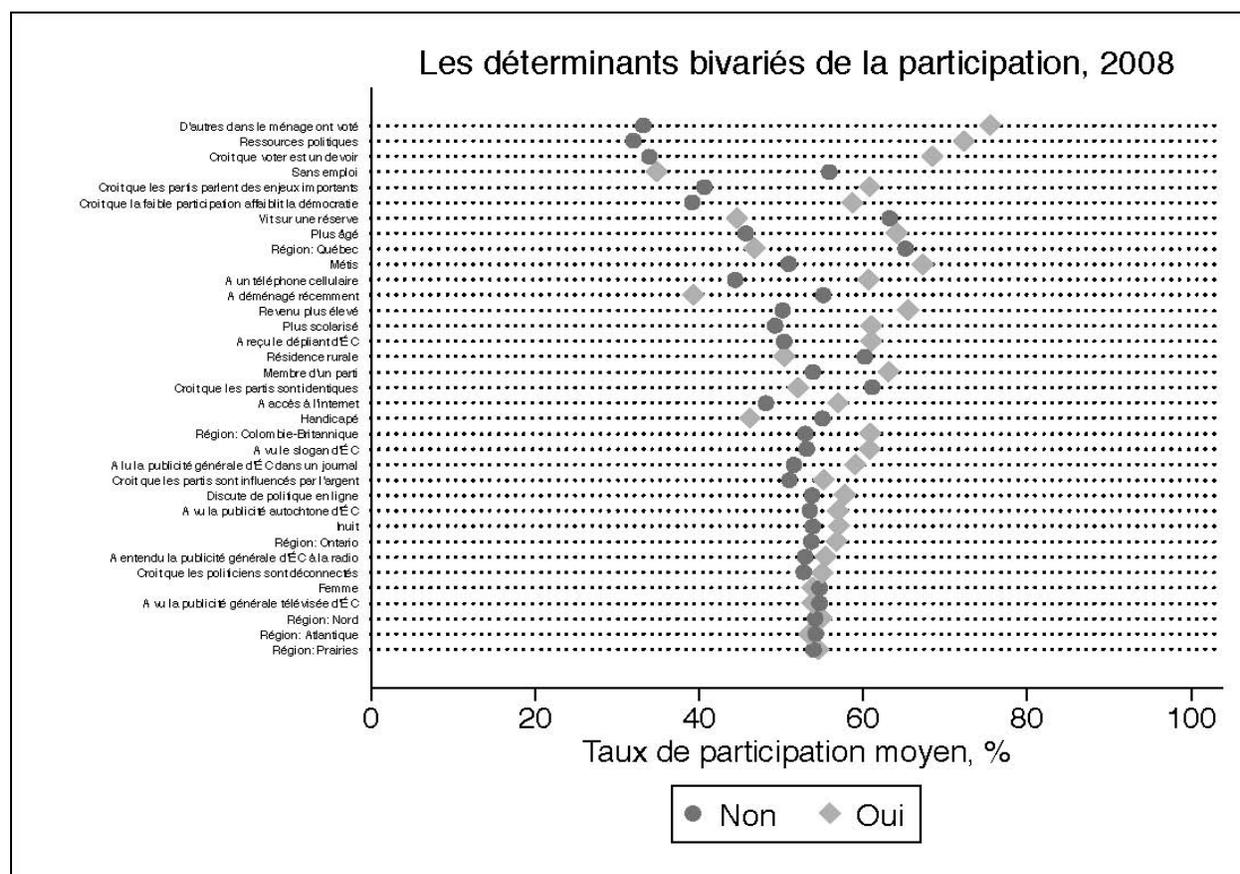
On estime qu'environ 54,2 % des répondants autochtones ont participé à l'élection fédérale de 2008. La répartition du taux de participation autodéclarée des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis était de 50,1 %, de 57,1 % et de 67,3 % respectivement.

Les résultats obtenus pour l'élection de 2008 (voir le graphique 3) sont très semblables à ceux obtenus dans le cadre des deux élections précédentes. L'écart le plus important observé est lié au facteur selon lequel une personne est plus disposée à voter si d'autres personnes dans le ménage ont voté, ce qui confirme une donnée empirique bien connue dans le domaine de la science politique (Nickerson, 2008). Encore une fois, nous constatons que le taux de participation est plus élevé chez les répondants possédant les ressources politiques nécessaires et chez ceux qui croient que voter est un devoir, que les partis abordent des enjeux importants et que le faible taux de participation affaiblit la démocratie.

Ces quatre variables d'attitude sont accompagnées de huit variables démographiques. Le fait de ne pas avoir d'emploi, de vivre dans une réserve et d'avoir déménagé dans la dernière année réduit le taux de participation. Les gens plus âgés et qui s'identifient comme Métis ont tendance à voter en plus grand nombre, ce qui est aussi vrai pour les gens qui possèdent un téléphone cellulaire et qui ont un revenu et un niveau de scolarité plus élevés.

Même si l'écart observé entre les répondants vivant au Québec et ceux vivant ailleurs est important, il n'est pas significatif sur le plan statistique. Les répondants vivant en milieu rural ont tendance à voter en moins grand nombre, alors que les répondants membres d'un parti politique sont plus susceptibles de voter. En outre, les gens indiquant avoir reçu un dépliant d'Élections Canada sont plus susceptibles d'avoir déclaré qu'ils avaient voté.

Graphique 3 – Analyse bidimensionnelle de la participation des Autochtones, 2008



3.4 Élection fédérale de 2011

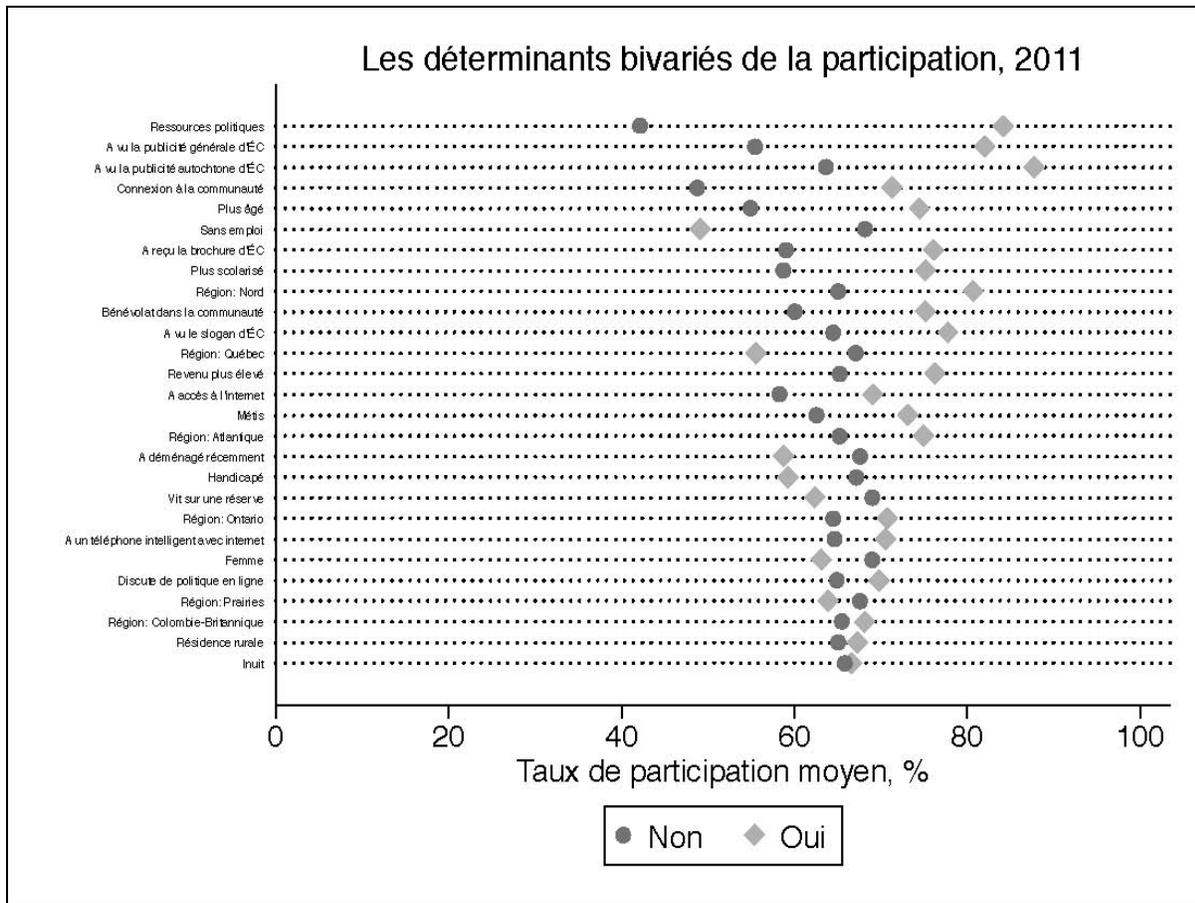
On estime qu'environ 65,9 % des répondants autochtones ont participé à la plus récente élection fédérale. La répartition du taux de participation autodéclarée des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis était de 62,3 %, de 66,7 % et de 73,2 % respectivement.

Les résultats obtenus pour l'élection de 2011 (voir le graphique 4) sont aussi semblables à ceux obtenus dans le cadre des élections précédentes. Encore une fois, le facteur lié aux ressources politiques exerce une influence importante. Le taux de participation est beaucoup plus élevé chez les personnes qui expriment un attachement à leur communauté, et l'effet de ce sentiment s'apparente quelque peu à celui observé chez les répondants vivant dans un ménage où une autre personne a voté. Nous constatons que les répondants plus âgés et plus scolarisés ainsi que ceux ayant un revenu plus élevé, faisant du bénévolat dans leur collectivité, ayant accès à Internet et ayant déclaré être Métis sont plus susceptibles de voter. À l'inverse, les répondants sans emploi sont moins portés à voter. Même si certains facteurs géographiques semblent avoir une

importance (p. ex. le fait de vivre dans une réserve, au Québec ou dans le Nord¹⁰), ils ne sont pas statistiquement significatifs.

En dernier lieu, nous signalons que le fait d’avoir vu l’une des publicités d’Élections Canada dans le cadre de cette élection semble s’être traduit par un taux de participation plus élevé. Les répondants qui se souviennent d’avoir vu l’une des deux publicités d’Élections Canada (publicité générale et celle ciblant les Autochtones), d’avoir vu son slogan ou d’avoir reçu sa brochure sont plus susceptibles d’avoir voté.

Graphique 4 – Analyse bidimensionnelle de la participation des Autochtones, 2011



¹⁰ Dans notre rapport, nous utilisons le terme « Nord » pour désigner les trois territoires canadiens.

3.5 Constatations communes

Dans les analyses bidimensionnelles ci-dessus, trois constatations communes ressortent. En premier lieu, les ressources politiques et le sens du devoir civique figurent toujours parmi les facteurs exerçant le plus d'influence sur le taux de participation des Canadiens autochtones. À cet égard, il n'y a pas de différence marquée entre les électeurs autochtones et leurs compatriotes non autochtones, dont le taux de participation est depuis longtemps influencé par ces facteurs selon les données. Le facteur lié aux ressources politiques influe sans doute grandement sur le taux de participation en raison de son effet sur les différents éléments de la décision de voter. Les personnes possédant plus de ressources ont tendance, d'une part, à croire que les coûts liés à l'exercice du droit de vote ne sont pas élevés, car elles peuvent plus facilement établir les différences entre les politiques proposées par les partis, prendre une décision et choisir le parti pour lequel voter, et, d'autre part, à tirer plus d'avantages sur le plan cognitif lorsqu'elles votent. En outre, les personnes qui ont un sens aigu du devoir civique ressentent une plus grande obligation de voter.

En deuxième lieu, les facteurs démographiques influant sur la participation électorale des non-Autochtones, particulièrement l'âge, le revenu et le niveau de scolarité, sont les mêmes que ceux influant sur la participation des Autochtones. En théorie, ces facteurs augmentent le taux de participation en raison de leur effet sur les avantages de voter. Par exemple, on pourrait dire que les électeurs plus âgés ont avantage à voter dans le cadre d'une élection, car ils ont beaucoup plus à perdre sur le plan matériel que les jeunes. Par ailleurs, les personnes plus âgées (jusqu'à un certain point), mieux nanties et plus scolarisées pensent que les coûts liés à l'exercice du droit de vote sont peu élevés, contrairement à ce que pensent les personnes ne possédant pas les ressources nécessaires pour aller aux urnes.

En dernier lieu, les personnes qui croient que les partis abordent des enjeux importants – c'est-à-dire qui croient que les élections et la politique *important* – sont susceptibles de voter en plus grand nombre que celles ne partageant pas cette croyance. Ce facteur est directement lié à l'élément « avantages » de la formule utilisée pour prédire si une personne votera ou non. Plus une personne croit qu'un parti abordera des enjeux qui lui tiennent à cœur, plus elle sera susceptible de croire que l'exercice du droit de vote se traduira par des avantages pour elle-même et pour les autres.

Dans l'ensemble, les facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones sont sensiblement les mêmes que les facteurs bien connus influant sur la participation électorale des non-Autochtones. Dans la prochaine section, nous présenterons des analyses multidimensionnelles pour déterminer si les facteurs influant sur la participation des Autochtones ont les mêmes effets indépendants que ceux observés chez les non-Autochtones. Pour ce faire, nous avons aussi tenu compte des non-Autochtones dans ces analyses.

4. Résultats de l'analyse multidimensionnelle : facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones

Afin de déterminer les effets relatifs et particuliers de chaque facteur influant sur la participation électorale, nous avons procédé à des analyses de régression logistique¹¹. Nous avons ensuite créé deux ensembles de modèles de données combinés. Le premier ensemble comprend toutes les variables évaluées dans le cadre des quatre premiers sondages (2004-2011), exception faite de celle liée au devoir civique, qui n'a pas été évaluée dans le cadre du sondage mené en 2011. Par conséquent, nous présentons un deuxième ensemble d'analyses incluant toutes les variables des trois premiers sondages (2004-2008), y compris le sens du devoir civique.

Les modèles tiennent compte du nombre le plus élevé jamais vu de répondants autochtones (plus de 1 900 répondants dans le premier ensemble de données et près de 1 500 dans le deuxième), ce qui nous permet d'estimer assez précisément l'effet de chaque variable sur la décision des Autochtones de voter ou non. Les ensembles comprennent aussi des données concernant les non-Autochtones pour nous permettre de comparer l'effet des différents facteurs sur le taux de participation des Autochtones et des non-Autochtones.

4.1 Modèles de régression combinés

Le tableau 1 présente les résultats de l'analyse de régression liée aux facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones et des non-Autochtones. Les deux premières colonnes se limitent aux sondages menés en 2004, en 2006 et en 2008, alors que les deux dernières tiennent aussi compte des résultats obtenus dans le cadre du sondage mené en 2011. Il fallait créer deux ensembles de données, car le sondage de 2011 ne comprenait aucune question sur le sens de devoir civique.

Si nous commençons par les résultats pour 2004-2008, le tableau indique que le fait d'être inscrit sur la liste électorale est un facteur important influant sur le taux de participation des Autochtones. Cependant, ce sont les facteurs d'attitude liés aux ressources politiques et au sens du devoir civique qui influencent le plus les électeurs autochtones. Les électeurs autochtones qui s'intéressent aux questions politiques, qui les suivent de près et qui connaissent le programme électoral des partis sont plus susceptibles de voter par une marge de 39 points de pourcentage, même lorsque toutes les autres variables sont contrôlées. En ce qui concerne la question du devoir civique, il y a un écart de 27 points de pourcentage entre ceux qui croient fortement que voter est un devoir civique et ceux qui ne partagent pas cette croyance. Le seul facteur sociodémographique qui a un poids semblable aux facteurs d'attitude est l'âge : les Autochtones plus âgés sont plus portés à se rendre aux urnes que les jeunes Autochtones.

¹¹ Il convient d'utiliser un modèle logistique lorsque la variable dépendante est dichotomique, ce qui est le cas pour la participation électorale.

Deux facteurs sociodémographiques typiques ressortent, même si leur effet n'est pas tout à fait aussi important : il s'agit du revenu et du niveau de scolarité. Les électeurs autochtones gagnant moins de 20 000 \$ par année sont moins susceptibles de voter que les électeurs autochtones gagnant plus de 100 000 \$ par année, par une marge de 11 points de pourcentage. La probabilité de voter est plus élevée de 7 points de pourcentage chez les électeurs autochtones diplômés d'une université que chez les électeurs autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Un facteur géographique a également un certain poids : le fait de vivre dans une réserve est lié à un plus faible taux de participation (écart de 7 points de pourcentage). Les deux études empiriques précédentes sur la participation électorale des Autochtones au Canada n'ont pas relevé ce point (Harell *et al.*, 2009, Howe et Bedford, 2009).

Tableau 1 – Modèles de régression combinés, participation électorale

	Autochtones (2004-2008)	Non-Autochtones (2004-2008)	Autochtones (2004-2011)	Non- Autochtones (2004-2011)
Inscrit sur la liste électorale	,20** (,02)	,13** (,01)	,22** (,02)	,14** (,01)
Vit dans une réserve	-,07** (,02)	– –	-,08** (,02)	– –
Femme	-,02 (,02)	-,01 (,01)	-,03 (,02)	,01 (,01)
Âge	,26** (,03)	,09** (,01)	,25** (,03)	,11** (,01)
Niveau de scolarité	,07** (,03)	,03* (,01)	,08** (,03)	,03** (,01)
Revenu	,11** (,04)	,02 (,01)	,09** (,03)	,04** (,01)
Vit en milieu rural	-,03 (,02)	,02** (,01)	-,02 (,02)	,02** (,01)
Région : Colombie-Britannique	,03 (,03)	,01 (,02)	,05* (,03)	-,01 (,01)
Région : Ontario	,04 (,03)	,00 (,01)	,05* (,03)	,00 (,01)
Région : Québec	-,06* (,03)	,01 (,01)	-,03 (,03)	,03** (,01)
Région : Atlantique	-,05 (,04)	,01 (,02)	-,03 (,04)	,01 (,01)
Région : Nord	,06 (,04)	,07** (,03)	,10** (,04)	,06* (,03)
Ressources politiques	,39** (,04)	,33** (,02)	,46** (,03)	,39** (,01)
Croit que voter est un devoir civique	,27** (,03)	,26** (,02)	– –	– –
Croit que les partis abordent des enjeux importants	,03 (,03)	,03** (,01)	– –	– –
A vu la publicité générale d'EC	-,02 (,02)	,00 (,01)	-,01 (,02)	,00 (,01)
A vu la publicité autochtone d'EC	,02 (,02)	– –	,02 (,02)	– –
Nombre de cas	1 473	6 043	1 918	8 596
Pseudo R-carré	,30	,25	,28	,21

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. **significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Selon l'analyse multidimensionnelle, de nombreuses variables ne sont pas pertinentes. Par exemple, le taux de participation des femmes et des hommes est semblable, ce qui est aussi vrai pour les résidents des milieux ruraux et urbains. Les Autochtones affichent un taux de participation comparable dans toutes les régions, sauf au Québec, où le taux semble être légèrement moins élevé. Les électeurs qui croient que les partis abordent des enjeux qui leur sont personnellement importants ne sont pas nécessairement plus susceptibles de voter. En dernier lieu, ni la publicité générale d'Élections Canada, ni sa publicité visant à encourager les Autochtones à voter, n'a influencé le taux de participation électorale des Autochtones. Le taux de participation était le même, que les répondants aient vu les publicités ou non.

Comme le montre la deuxième colonne du tableau 1, les facteurs influant sur le taux de participation des électeurs non autochtones sont généralement les mêmes. Les ressources politiques et le sens du devoir civique sont les facteurs les plus importants. Certains facteurs sociodémographiques, comme le niveau de scolarité par exemple, sont aussi importants. Nous observons cependant une différence notable en ce qui concerne l'âge : ce facteur influe beaucoup plus sur la participation des Autochtones que sur celle des non-Autochtones. Compte tenu de la difficulté déjà notée de motiver les jeunes non-Autochtones à voter, cet écart laisse entendre qu'il sera peut-être encore plus difficile d'accroître le taux de participation des jeunes Autochtones.

Lorsque nous examinons les données incluant les résultats du sondage de 2011 (les troisième et quatrième colonnes), nous ne remarquons pas de grandes différences. L'effet des ressources politiques est un peu plus grand, ce qui s'explique sans doute par le fait que ce facteur tient compte, en partie, de l'effet du sens du devoir civique (facteur non mesuré en 2011), car ces deux facteurs sont liés dans une faible mesure. Encore une fois, l'âge joue un rôle important, particulièrement chez les Autochtones. L'inscription sur la liste électorale exerce aussi une grande influence, et les facteurs liés au niveau de scolarité et au revenu sont pertinents. En dernier lieu, nous signalons qu'il y a des différences en ce qui a trait aux facteurs géographiques, mais les différences ne sont pas très marquées.

Pour résumer ces constatations, nous avons créé la figure 1, laquelle dresse le profil des électeurs moyens autochtones et non autochtones ayant voté et n'ayant pas voté en fonction des principaux facteurs influant sur la participation aux élections fédérales¹². Si nous nous penchons d'abord sur les électeurs autochtones, la figure indique que seulement la moitié des Autochtones n'ayant pas voté se souviennent d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur, alors que 87 % des Autochtones ayant voté se souviennent de l'avoir reçue. Parmi les Autochtones n'ayant pas voté, environ la moitié vivent dans une réserve, alors que la plupart des Autochtones ayant voté vivent en dehors d'une réserve. En moyenne, les Autochtones ayant voté sont 10 ans plus vieux que ceux qui n'ont pas voté. Les Autochtones n'ayant pas voté n'ont généralement pas terminé leurs études secondaires, alors que ceux ayant voté ont habituellement obtenu leur diplôme d'études secondaires. Les Autochtones ayant voté gagnent environ 20 000 \$ de plus que les Autochtones n'ayant pas voté. Seulement le quart des Autochtones n'ayant pas voté possède des ressources politiques supérieures à la valeur médiane, alors que près des deux tiers des Autochtones ayant

¹² En ce qui concerne l'âge, le niveau de scolarité et le revenu, la figure fait état de la moyenne pour chacun des quatre groupes.

voté possèdent de telles ressources. En dernier lieu, la proportion d'Autochtones ayant voté qui croit que voter est un devoir civique (90 %) est beaucoup plus élevée que les deux tiers d'Autochtones partageant cette croyance, mais s'étant abstenus de voter.

Figure 1 – Profil des électeurs moyens autochtones et non autochtones ayant voté et n'ayant pas voté (2004-2011)

	Non-Autochtones n'ayant pas voté	Non-Autochtones ayant voté	Autochtones n'ayant pas voté	Autochtones ayant voté
Inscrit sur la liste électorale	69 %	93 %	49 %	87 %
Vit dans une réserve	–	–	52 %	37 %
Âge	De 35 à 44	De 45 à 54	De 35 à 44	De 45 à 54
Niveau de scolarité	Collège	Collège	Études secondaires partielles	Diplôme d'études secondaires
Revenu	Entre 40K\$ et 60K\$	Entre 60K\$ et 80K\$	Entre 20K\$ et 40K\$	Entre 40K\$ et 60K\$
Ressources politiques (> valeur médiane)	33 %	73 %	24 %	64 %
Croit que voter est un devoir civique	74 %	96 %	68 %	90 %

Lorsque nous examinons les profils des non-Autochtones qui ont voté et qui n'ont pas voté, les mêmes tendances se dégagent. Comparativement aux non-Autochtones qui se sont abstenus de voter, ceux qui ont voté sont plus susceptibles d'être inscrits sur la liste électorale, d'être plus âgés, d'avoir un niveau de scolarité et de revenu plus élevés, d'avoir un sens plus aigu du devoir civique, de s'intéresser davantage aux questions politiques, de les suivre de plus près et de s'y connaître davantage en politique¹³. En gros, nous remarquons que les différences entre les répondants qui ont voté et ceux qui n'ont pas voté, qu'ils soient autochtones ou non autochtones, se manifestent dans chacun des facteurs clés.

¹³ Le niveau de scolarité des non-Autochtones ayant voté et de ceux n'ayant pas voté n'est pas tout à fait pareil, même si le tableau sommaire indique que ces deux groupes ont, en moyenne, le même niveau de scolarité (diplôme collégial).

Lorsque nous faisons des comparaisons entre les Autochtones et les non-Autochtones à partir du tableau de données agrégées (tableau A6, à l'annexe 2), nous remarquons que les non-Autochtones surpassent les Autochtones à l'égard de tous les facteurs. En moyenne, les non-Autochtones sont plus susceptibles d'être inscrits sur la liste électorale, d'être plus âgés, d'avoir un niveau de scolarité et un revenu plus élevés, de posséder davantage de ressources politiques et de croire que voter est un devoir civique.

En fait, l'écart sur le plan du taux de participation entre les Canadiens autochtones et non autochtones peut être entièrement expliqué par les différences observées dans le tableau regroupant toutes les données pour dresser les profils. Si nous supposions que le profil sociodémographique et les attitudes des Autochtones étaient les mêmes que ceux des non-Autochtones en moyenne (selon le tableau A6), nous trouverions que le taux de participation estimé pour les deux groupes est le même. Cette supposition laisse entendre que le taux de participation des Autochtones augmenterait de 20 points de pourcentage si leur profil correspondait à celui des non-Autochtones pour ce qui est des facteurs clés. Le cas échéant, l'écart entre les deux groupes serait complètement éliminé. Bref, l'écart sur le plan du taux de participation est attribuable aux différences marquées entre la situation socioéconomique moyenne des électeurs autochtones et celle des électeurs non autochtones.

4.2 Vivre dans une réserve par opposition à vivre en dehors d'une réserve

Il a été démontré que les Autochtones qui vivent dans les réserves sont moins portés à voter que ceux vivant en dehors de celles-ci. Mais les facteurs influant sur le taux de participation sont-ils différents d'un groupe à l'autre? Pour répondre à cette question, nous avons créé les tableaux A1a et A1b (annexe 2), lesquels présentent une analyse des échantillons fractionnés pour comparer les différences entre les Autochtones vivant dans les réserves et ceux vivant en dehors de celles-ci. Le tableau A1a se rapporte aux sondages menés en 2004, en 2006 et en 2008 seulement, alors que le tableau A1b comprend aussi les résultats du sondage mené en 2011.

Nous portons notre attention sur les résultats des sondages de 2004, de 2006 et de 2008, car nous n'avons pas constaté de différence marquée lorsque les résultats du sondage de 2011 sont pris en compte. En gros, ce que nous remarquons, c'est la cohérence. Les quatre grands facteurs influant sur le taux de participation selon l'analyse à la section 4.1 – l'inscription sur la liste électorale, le sens du devoir civique, les ressources politiques et l'âge – ont un effet semblable tant sur les Autochtones vivant dans les réserves que sur ceux vivant en dehors de celles-ci, quoi que le facteur lié au sens du devoir civique semble jouer un rôle un peu plus important chez les Autochtones vivant dans une réserve. Il y a quand même de petites différences entre les électeurs autochtones vivant dans les réserves et ceux vivant en dehors de celles-ci. Par exemple, le niveau de scolarité est plus important pour les Autochtones dans les réserves que pour ceux vivant ailleurs. En revanche, le revenu est plus important pour les Autochtones vivant ailleurs que pour ceux vivant dans les réserves. Le taux de participation au Québec varie selon le lieu de résidence : les Autochtones vivant dans les réserves participent en moins grand nombre que leurs homologues des autres régions, alors que les Autochtones vivant en dehors de celles-ci sont plus nombreux à participer que leurs compatriotes d'ailleurs. En dernier lieu, le fait d'avoir vu une publicité générale d'Élections Canada s'est traduit par un plus faible taux de participation chez les Autochtones vivant dans les réserves.

4.3 Vivre en milieu rural par opposition à vivre en milieu urbain

La densité de population et le développement économique pourraient-ils sous-tendre les facteurs déterminants de la participation électorale des Autochtones? Pour répondre à cette question, nous avons analysé dans le tableau un deuxième échantillon fractionné pour déterminer les différences entre les répondants vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural (troisième et quatrième colonnes des tableaux A1a et A1b).

Si nous nous penchons sur les sept facteurs influant le plus sur le taux de participation des Autochtones, le fait de vivre en milieu urbain ou rural ne joue pas un rôle déterminant. Dans les deux milieux, ce sont les facteurs liés aux ressources politiques, au sens du devoir civique, à l'âge, à l'inscription sur la liste électorale, au revenu, au niveau de scolarité et au fait de vivre dans une réserve ou non qui influencent dans une mesure égale le taux de participation aux élections fédérales. Il y a lieu de signaler cependant que l'effet du revenu dans les régions rurales n'est pas statistiquement significatif.

Nous signalons aussi que deux facteurs moins importants ne suivent pas les tendances : soit ceux liés à la région de résidence et aux publicités. Le taux de participation dans le Nord était plus élevé, mais seulement dans les milieux urbains. Les électeurs autochtones dans les régions rurales en Ontario et au Québec ne suivaient pas non plus les tendances. En dernier lieu, le fait d'avoir vu une publicité générale d'Élections Canada a eu un faible effet négatif, mais seulement dans les régions rurales.

Lorsque nous tenons compte des données de 2011, les effets observés sont sensiblement les mêmes (sauf en ce qui concerne le sens du devoir civique, qui n'a pas été évalué en 2011).

4.4 Quelles sont les différences d'une élection à l'autre?

Les modèles combinés du tableau 1 masquent peut-être des dynamiques particulières propres à chacune des élections. Pour déterminer si tel est le cas, nous avons créé des modèles distincts pour 2004, 2006, 2008 et 2011 afin d'évaluer les mêmes facteurs. Les résultats sont présentés dans le tableau A2 (annexe 2).

Selon les quatre modèles de données, les quatre principaux facteurs déterminants relevés dans l'analyse à la section 4.1 – l'inscription sur la liste électorale, les ressources politiques, le sens du devoir civique et l'âge – ont un effet important semblable (sauf en ce qui concerne le sens du devoir civique, qui n'a pas été évalué en 2011). Les facteurs liés au fait de vivre ou non dans une réserve, au niveau de scolarité et au revenu exercent eux aussi un effet semblable, mais cet effet n'est souvent pas significatif sur le plan statistique compte tenu du faible nombre de cas dans chaque modèle distinct de données.

L'incidence des publicités d'Élections Canada sur le taux de participation a été faible dans chacune des quatre élections. Seulement cinq facteurs qui n'étaient pas aussi importants dans les modèles combinés sont importants lorsqu'ils sont analysés dans les modèles distincts : quatre facteurs géographiques (la Colombie-Britannique et l'Ontario, en 2004, et le Nord, en 2006 et en 2011) et un facteur d'attitude (celui lié à la croyance selon laquelle les partis abordent des enjeux importants, en 2008).

Les tendances observées dans les modèles combinés sont essentiellement les mêmes que celles observées dans les modèles distincts. Il y a donc cohérence au fil du temps.

4.5 Explications propres à la situation des Autochtones

Certaines personnes se demanderont peut-être si les modèles combinés perdent de vue les éléments concernant la participation électorale des Autochtones étant donné qu'ils ne retiennent que les facteurs communs qui revenaient dans les quatre ensembles de données. Les modèles distincts nous permettent de tenir compte des variables qui n'étaient pas communes. En réalité, ces facteurs ajoutent rarement un poids significatif aux autres facteurs importants influant déjà sur le taux de participation. Les résultats se trouvent dans le tableau A3 (annexe 2).

En 2004, seulement deux variables analysées dans l'analyse bidimensionnelle de la participation (graphique 1), mais non comprises dans les modèles combinés devenaient importantes lorsqu'elles étaient prises en compte dans les analyses multidimensionnelles : la croyance selon laquelle il devrait y avoir un nombre de sièges garantis à des Autochtones au Parlement et le sentiment d'appartenance au Canada. Ces facteurs avaient un effet négatif sur le taux de participation des Autochtones. Aucune autre des variables suivantes n'était pertinente : sentiment d'appartenance autochtone, souhait de voir un plus grand nombre de candidats ou de représentants autochtones, et croyance selon laquelle son vote n'a pas d'importance.

Pour 2006, des quelque 20 variables supplémentaires dont nous pouvons tenir compte, seulement quelques-uns des facteurs ont un effet significatif. Les répondants qui ont vu le slogan d'Élections Canada, qui ont un emploi, qui n'ont pas d'enfants de 18 ans ou moins, qui sont membres d'un parti politique, qui ne croient pas que les partis sont trop influencés par l'argent, qui croient que le faible taux de participation affaiblit la démocratie ou qui pensent qu'un plus grand nombre d'Autochtones devrait voter étaient plus susceptibles de voter le jour de l'élection.¹⁴ Les facteurs les plus importants demeurent cependant toujours l'âge, les ressources politiques et le sens du devoir civique.

Pour 2008, nous pouvons tenir compte de plus de 14 variables supplémentaires. Cette fois-ci, il n'y en a que deux qui importent. Les répondants autochtones sont plus susceptibles de voter si un autre membre de leur ménage a voté et s'ils ne sont pas handicapés¹⁵.

¹⁴ La publicité générale d'Élections Canada dans les journaux a aussi eu un effet positif sur le taux de participation en 2006, mais cette variable n'était pas considérée comme une variable supplémentaire étant donné qu'elle était comprise dans le modèle combiné (les facteurs de 2006 et de 2008 portant sur les médias particuliers ont été combinés pour qu'ils correspondent au format des questions utilisées en 2004 et en 2011).

¹⁵ La publicité générale d'Élections Canada diffusée à la télévision a eu un effet négatif sur le taux de participation en 2008, mais cette variable n'était pas considérée comme une variable supplémentaire (voir la note précédente).

Les autres facteurs en 2011 ayant un effet important sont les suivants : le fait d'être attaché à la communauté, d'être handicapé, d'avoir un emploi ou de faire du bénévolat dans la communauté.

Les résultats de ces analyses supplémentaires démontrent clairement que les modèles combinés permettent d'expliquer de façon fiable et valide la question de la participation électorale des Autochtones au Canada.

5. Facteurs influant sur l'inscription des électeurs autochtones

Dans la section précédente, nos analyses indiquaient que le fait d'être inscrit sur la liste électorale influait beaucoup sur le taux de participation des Autochtones. Dans la présente section, nous étudions donc les facteurs influant sur l'inscription des électeurs autochtones. Nous signalons que cette étude ne cherchait pas à savoir si le nom des répondants figurait dans le registre des électeurs, mais plutôt à savoir si les répondants se souvenaient d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur leur étant personnellement adressée¹⁶. Les résultats des analyses combinées de régression logistique se trouvent au tableau 2. Encore une fois, nous présentons les résultats pour les Autochtones et pour les non-Autochtones, et avons créé des modèles séparés pour 2004-2008 et pour 2004-2011.

Nous portons d'abord notre attention sur les résultats de 2004-2008, car ils tiennent compte du facteur lié au devoir civique de voter. Dans une large mesure, les facteurs influant sur le taux de participation des Autochtones sont aussi ceux qui les motivent à s'inscrire. Cinq facteurs clés étudiés dans la section précédente sont importants dans la présente section. Plus les répondants sont âgés, plus ils sont susceptibles de s'être inscrits. Les électeurs autochtones qui s'intéressent aux questions politiques, les suivent de près et s'y connaissent en politique sont plus portés à s'inscrire (écart de 25 points de pourcentage). Alors que les Autochtones ayant un sens du devoir civique et un revenu plus élevé sont portés, dans une faible mesure, à s'inscrire en plus grand nombre, les Autochtones vivant dans les réserves sont un peu moins susceptibles de le faire. La deuxième colonne nous permet de constater que les résultats pour les Autochtones sont comparables à ceux pour les non-Autochtones, bien que le facteur lié aux ressources politiques influence beaucoup plus les Autochtones que les non-Autochtones.

Il y a un facteur qui ne suit pas les tendances : il s'agit de celui lié au niveau de scolarité. Le niveau de scolarité influence le taux de participation, mais pas le taux d'inscription des Autochtones. Ce facteur est par contre important pour les non-Autochtones. Le facteur lié au sexe est aussi un facteur ne suivant pas les tendances. Le sexe n'influe pas sur le taux de participation, mais nous constatons que chez les électeurs autochtones, plus de femmes que d'hommes se souviennent d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur leur étant personnellement adressée.

Ces résultats sont sensiblement les mêmes lorsque nous tenons aussi compte du sondage mené en 2011 (troisième et quatrième colonnes).

¹⁶ Si la mémoire des gens était infaillible, il s'agirait d'une mesure parfaite du taux d'inscription, car une carte d'information de l'électeur est envoyée à tous les électeurs admissibles dont le nom figure sur la liste électorale préliminaire. Cependant, la mémoire des gens n'est pas parfaite. Il peut y avoir tant des faux positifs que des faux négatifs dans les données.

Les déterminants de l'inscription des électeurs sont sensiblement les mêmes d'un modèle à l'autre (voir le tableau A4 à l'annexe 2). Les déterminants principaux (le fait de posséder des ressources politiques et d'être plus âgé) ont un effet positif dans chacun des modèles. Le coefficient lié au devoir civique est positif et atteint un niveau significatif pour deux des trois élections. L'effet des facteurs liés au sexe et au revenu est relativement le même dans chaque modèle, mais ces facteurs sont souvent peu importants lorsqu'il n'y a que quelque 500 répondants. Pour ce qui est du facteur lié au fait de résider dans une réserve, il semblerait que ce soient les résultats de 2008 qui influent sur les données des modèles combinés.

Tableau 2 – Modèles de régression combinés, Inscription sur la liste électorale

	Autochtones (2004-2008)	Non-Autochtones (2004-2008)	Autochtones (2004-2011)	Non- Autochtones (2004-2011)
Vit dans une réserve	-,05* (,03)	– –	-,04* (,02)	– –
Femme	,07** (,02)	,01 (,01)	,06** (,02)	,01* (,01)
Âge	,31** (,04)	,22** (,01)	,31** (,03)	,23** (,01)
Niveau de scolarité	-,01 (,03)	,06** (,01)	,01 (,03)	,06** (,01)
Revenu	,10** (,04)	,05** (,01)	,09** (,03)	,05** (,01)
Vit en milieu rural	,04 (,03)	,01 (,01)	,02 (,02)	,02* (,01)
Région : Colombie-Britannique	,01 (,03)	,02 (,01)	,03 (,03)	,02 (,01)
Région : Ontario	,04 (,03)	,00 (,01)	,06** (,03)	,00 (,01)
Région : Québec	,05 (,04)	,08** (,01)	,05* (,03)	,08** (,01)
Région : Atlantique	,07 (,05)	,03* (,02)	,08** (,04)	,02 (,01)
Région : Nord	,06 (,04)	-,07** (,02)	,07* (,04)	-,07** (,02)
Ressources politiques	,25** (,04)	,05** (,02)	,29** (,03)	,09** (,01)
Croit que voter est un devoir civique	,08** (,04)	,10** (,01)	– –	– –
Croit que les partis abordent des enjeux importants	,01 (,04)	,03** (,01)	– –	– –
A vu la publicité générale d'EC	,03 (,02)	,03** (,01)	,05** (,02)	,03** (,01)
A vu la publicité autochtone d'EC	,01 (,03)	– –	,00 (,02)	– –
Nombre de cas	1 477	6 046	1 922	8 599
Pseudo R-carré	,10	,13	,11	,13

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. **significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10

Les tableaux A5a et A5b à l'annexe 2 présentent les résultats pour 2004-2008 et pour 2004-2011 respectivement en fonction du lieu de résidence des répondants (dans une réserve ou en dehors de celle-ci et en milieu urbain ou en milieu rural). Le fait de posséder des ressources politiques a toujours un effet positif. En outre, l'âge a une influence de manière constante sur l'inscription. L'effet du revenu et du sexe est moins uniforme. Le sens du devoir civique n'a pas un effet uniforme sur l'inscription, ce qui va à l'encontre des tendances observées pour le taux de participation.

En dernier lieu, le taux d'inscription est plus élevé, et même parfois par une marge importante, chez les répondants se souvenant d'avoir vu la publicité générale d'Élections Canada, ce qui laisse supposer que les publicités sont efficaces pour rappeler aux électeurs le processus d'inscription.

6. Effet des ressources politiques et du devoir civique chez les Autochtones

Comme les deux grands facteurs influant sur le taux d'inscription et de participation des Autochtones au Canada sont ceux liés aux ressources politiques et au sens du devoir civique, il est logique d'examiner les caractéristiques sociodémographiques des répondants qui possèdent ou non des ressources politiques ou qui croient ou non que voter est un devoir civique. Le tableau 3 présente les résultats de l'analyse de régression MCO (moindres carrés ordinaires) relative à chacun des facteurs pour les deux ensembles de modèles combinés.

Quelles sont les caractéristiques des répondants autochtones possédant plus de ressources politiques? Selon la première colonne du tableau 3, ce sont les hommes plus âgés, plus scolarisés et ayant un revenu plus élevé qui ont tendance à s'intéresser le plus aux questions politiques, à les suivre de près et à s'y connaître en politique. À la deuxième colonne, nous observons la même tendance chez les non-Autochtones (voir aussi Fournier, 2002, et Gidengil *et al.*, 2004b). Les Autochtones vivant dans une réserve ont tendance à posséder un peu moins de ressources politiques (écart d'environ 2 points de pourcentage). De plus, les Autochtones au Québec sont moins portés à s'intéresser aux questions politiques, à les suivre de près ou à s'y connaître en politique.

La troisième colonne du tableau révèle que le sens du devoir civique est moins prononcé chez les jeunes Autochtones, ceux ayant un niveau de scolarité inférieur, ceux ayant un revenu plus faible et ceux vivant dans une réserve. Les électeurs non autochtones ayant les mêmes caractéristiques, sauf pour ce qui est de vivre dans une réserve, ont aussi un sens moins aigu du devoir civique (voir la dernière colonne).

En ce qui concerne les ressources et les valeurs qui favorisent la participation électorale, le fait de ne pas encore s'être taillé une place sur le plan socioéconomique (surtout les jeunes) semble être un désavantage.

Tableau 3 – Modèles de régression combinés, Ressources politiques et devoir civique

	Ressources politiques (2004-2011)		Devoir civique de voter (2004-2008)	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
Vit dans une réserve	-,02* (,01)	– –	-,05** (,02)	– –
Femme	-,08** (,01)	-,08** (,01)	,00 (,01)	,03** (,01)
Âge	,21** (,02)	,18** (,01)	,12** (,03)	,13** (,01)
Niveau de scolarité	,17** (,02)	,16** (,01)	,06** (,02)	,06** (,01)
Revenu	,12** (,02)	,06** (,01)	,05* (,03)	,04** (,01)
Vit en milieu rural	-,01 (,01)	-,01** (,01)	-,01 (,02)	,01 (,01)
Région : Colombie-Britannique	,03 (,02)	,01 (,01)	,03 (,02)	-,02** (,01)
Région : Ontario	,00 (,02)	,02** (,01)	-,01 (,02)	,00 (,01)
Région : Québec	-,08** (,02)	-,05** (,01)	-,01 (,02)	,01 (,01)
Région : Atlantique	-,03 (,03)	-,01 (,01)	-,05 (,03)	-,02** (,01)
Région : Nord	,03 (,02)	,02 (,02)	,04 (,03)	-,01 (,02)
Nombre de cas	1 931	8 623	1 486	6 070
R-carré	,16	,15	,04	,05

Les cellules comprennent les coefficients de la régression des moindres carrés ordinaires, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

7. Recommandations

Pour 2008-2013, Élections Canada s'est fixé comme objectifs de maintenir la confiance des électeurs dans le processus électoral, d'accroître l'accessibilité de ce processus et de consolider l'engagement des principaux intervenants. À la lumière de nos constatations, nous proposons cinq recommandations stratégiques visant à rendre le processus électoral plus accessible aux Autochtones. Ces recommandations, qui pourraient contribuer à augmenter le taux de participation des Canadiens autochtones, sont les suivantes :

1. Cibler les Autochtones vivant dans les réserves.
2. Mettre l'accent sur les jeunes Autochtones.
3. Concevoir et promouvoir des programmes qui permettent d'acquérir des ressources politiques et de renforcer le sens du devoir civique.
4. Intensifier les efforts d'inscription des électeurs.
5. Étudier les cas exceptionnels.

Ci-après, nous expliquons la logique derrière chaque recommandation et nous proposons des moyens pour y donner suite.

1. Cibler les Autochtones vivant dans les réserves

Selon nos estimations, à circonstances égales, les résidents des réserves des Premières nations sont moins susceptibles de voter que leurs concitoyens dans une proportion de 7 à 8 points de pourcentage. Cette probabilité augmente pour atteindre 9 à 10 points de pourcentage chez les Autochtones des réserves rurales. On note trois raisons pour lesquelles tout effort visant à accroître la participation électorale des Autochtones des réserves profiterait à l'ensemble des électeurs autochtones. Premièrement, nos constatations suggèrent qu'une personne sera plus portée à voter si les gens avec qui elle vit ont déjà voté, ce qui, à notre avis, témoigne d'un effet de réseau généralisé (voir Christakis et Fowler, 2009). Il s'agit là d'une occasion importante pour encourager la mobilisation. En axant ses efforts sur des populations concentrées dans des zones géographiques, Élections Canada optimiserait cet effet de réseau. Les coûts de scrutin pourraient diminuer, puisque les électeurs échangeraient de l'information sur le processus électoral. Cette façon de faire pourrait aussi renforcer le sens du devoir civique et l'obligation sociale, puisque les électeurs qui se prévaudraient de leur droit de vote inciteraient les autres à faire de même.

Deuxièmement, en travaillant de concert avec les chefs de bande, Élections Canada pourrait utiliser les connaissances et traditions locales dans le but de rehausser l'efficacité de ses programmes de mobilisation. Il faut évidemment tenir compte du contexte dans la mise en œuvre de programmes éducatifs destinés aux électeurs et d'initiatives d'inscription. En s'attardant d'abord aux populations des réserves, Élections Canada, en étroite collaboration avec les dirigeants locaux, pourrait adapter ses programmes afin de répondre aux besoins cernés. Cette tâche devient plus ardue lorsqu'il s'agit des populations hors réserve, qui sont souvent dispersées. Élections Canada devrait entreprendre des recherches-sondages et des discussions thématiques avec les électeurs autochtones pour mieux comprendre comment leur vision de l'obligation et de

l'engagement communautaires influe sur leur participation aux élections fédérales. Par exemple, Élections Canada pourrait poser tout un éventail de questions sur le sentiment d'obligation afin de comprendre si la participation électorale diffère de l'obligation que l'un ressent envers sa famille ou sa communauté ainsi que des autres formes de participation.

Troisièmement, comme la participation électorale est plus faible dans les réserves, les possibilités d'amélioration sont plus grandes. Bien que la pleine participation dans une région demeure improbable, il va de soi que le potentiel de croissance marginale est plus grand là où la participation est faible.

2. Mettre l'accent sur les jeunes Autochtones

Les jeunes Autochtones sont beaucoup moins enclins à voter que leurs aînés. Selon nos estimations, un électeur autochtone de 25 ans ou moins est de 25 à 26 points de pourcentage moins susceptible de voter que son homologue de 65 ans ou plus. Cette estimation prend en compte les effets du revenu des jeunes Autochtones, qui est inférieur à la moyenne. À l'instar des Autochtones dans les réserves, le potentiel d'amélioration est considérable.

Puisque notre prochaine recommandation met l'accent sur l'importance des ressources politiques, nous nous concentrons sur les moyens que pourrait prendre Élections Canada pour mieux cibler les jeunes. D'abord, Élections Canada devrait revoir la publicité destinée aux jeunes Autochtones. Bien que tout effort visant à accroître la participation électorale ait du mérite, il nous paraît évident que la publicité d'Élections Canada destinée aux électeurs autochtones ne produit pas les résultats escomptés, en particulier chez les jeunes.

Les scrutins permettent d'évaluer l'efficacité des techniques de mobilisation dans une mesure restreinte seulement. Puisque le vote n'a lieu qu'à la fin de la campagne électorale, il est difficile de savoir avant cette date si une campagne publicitaire s'est avérée efficace. Par conséquent, si Élections Canada souhaite maximiser ses efforts de sensibilisation et de mobilisation auprès des jeunes en période électorale, nous lui conseillons de mener des sondages à mi-parcours et de déployer ses publicités sur le terrain de manière progressive afin de tester leur efficacité.

Nous suggérons aussi de tester au cours des élections partielles tous les types d'outils de persuasion disponibles. En effet, les élections partielles organisées dans des circonscriptions géographiquement dispersées – qui sont plus susceptibles de toucher les électeurs des réserves – sont l'occasion idéale pour mettre à l'essai diverses techniques de mobilisation dans une circonscription donnée, durant un scrutin donné.

Bref, nous préconisons la mise à l'essai d'une large gamme d'approches. Comme l'ont démontré les recherches effectuées aux États-Unis, il s'agit là de la meilleure méthode pour déterminer les outils de mobilisation les plus efficaces.

3. Concevoir et promouvoir des programmes qui permettent d'acquérir des ressources politiques et de renforcer le sens du devoir civique

Aucun facteur n'influe autant sur la décision de voter que les ressources politiques et la conviction que le vote est un devoir. Chose alarmante, ces deux tendances affichent un recul abrupt au pays, surtout chez les jeunes Canadiens. Pour stimuler la participation électorale, il faudra d'abord renverser cette tendance. Malheureusement, il n'existe aucune solution miracle puisque ce déclin semble attribuable à un changement de valeurs à long terme, et à grande échelle, chez les plus jeunes générations (Blais et Rubenson, à paraître; Howe, 2010).

Bien que nous n'ayons pas de solutions précises, nous préconisons deux politiques d'avenir particulières. Élections Canada devrait servir de bureau central et de source de financement pour assurer la meilleure formation possible en matière d'éducation civique. Il serait essentiellement appelé à piloter ou à financer la mise à l'essai d'outils pédagogiques visant à développer l'intérêt et le savoir politiques des jeunes (Autochtones et non-Autochtones) afin de les habiliter à voter. Pour ce faire, il faut d'abord déterminer de quelles ressources les jeunes citoyens ont besoin. Pour l'instant, nous supposons que la sensibilisation à l'importance du vote et la connaissance des divers partis politiques, et l'intérêt pour ceux-ci, revêtent davantage d'importance que la compréhension du fonctionnement de notre système politique. Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse.

Nous pensons qu'Élections Canada et ses partenaires devraient concevoir différents programmes d'éducation civique dans les trois à cinq prochaines années et les mettre en œuvre dans les réserves ainsi que dans les écoles secondaires fréquentées par un grand nombre d'élèves autochtones. En menant plusieurs approches de front et en comparant leurs effets sur des électeurs ciblés au cours d'un ou de deux cycles électoraux, nous comprendrons mieux ce qui contribue au renforcement des ressources politiques et du sens du devoir civique chez les Canadiens autochtones.

Un tel programme expérimental en matière d'éducation civique pourrait être adapté aux Autochtones de tous âges. Élections Canada devrait examiner les effets des divers programmes communautaires d'éducation civique, qui pourraient être administrés par les citoyens, durant un cycle électoral ou en dehors de celui-ci. En déployant et en testant ces programmes de manière systématique, nous cernerons lesquels renforcent les ressources politiques et le sens du devoir civique dans une région donnée et permettent d'augmenter la participation électorale.

La conception de ces programmes n'incombe pas nécessairement à Élections Canada. En tant que bureau central et source de financement, Élections Canada aurait comme rôle central d'appuyer les initiatives communautaires, pourvu qu'elles soient soumises à des évaluations de programme adéquates.

4. Intensifier les efforts d'inscription des électeurs

Comme le montrent nos résultats, l'inscription a une incidence décisive et distincte sur la décision de voter, même après la prise en compte des facteurs démographiques clés et de l'influence des ressources politiques et du devoir civique. À vrai dire, le fait d'être inscrit et de se rappeler avoir reçu une carte d'information de l'électeur ajoute 20 points de pourcentage à la probabilité d'aller voter. Nous avons deux recommandations visant à accroître le taux d'inscription.

Premièrement, Élections Canada devrait élargir son Programme des agents de relations communautaires, mis en œuvre lors de la 38^e élection générale (2004). Il procure des renseignements importants relatifs à l'inscription et au vote et contribue à la révision ciblée du Registre national des électeurs. Dans la mesure du possible, des ressources additionnelles devraient être affectées à ces fins.

Deuxièmement, Élections Canada devrait examiner d'autres moyens pour permettre aux électeurs de s'inscrire, notamment en ligne ou par téléphone. D'autres administrations se sont lancées sur cette voie, et Élections Canada devrait prendre des mesures préliminaires en vue de faire de même. À cette fin, il faudrait se hâter d'apporter les changements législatifs nécessaires. Toutefois, puisque plusieurs régions rurales au Canada n'ont pas encore de connexion Internet à large bande, un tel changement d'approche devra être surveillé attentivement pour s'assurer qu'il n'engendre pas d'avantages différentiels fondés sur l'accès à Internet.

5. Étudier les cas exceptionnels

Finalement, nous recommandons à Élections Canada de commander une série d'études de cas sur les endroits où la participation électorale des Autochtones est de loin supérieure ou inférieure à la moyenne. Dans certains cas, ces sections de vote seront voisines ou se trouveront au sein d'une même circonscription.

La recherche-sondage permet de cerner les principaux facteurs qui font varier le taux de participation, mais elle ne relève pas les différences sur le terrain entre les endroits où la participation est élevée et ceux où elle est faible. C'est pourquoi une série d'études de cas approfondies aideraient à circonscrire les facteurs déterminants qui contribuent à des taux anormalement élevés ou faibles de participation. Instinctivement, les candidats potentiels mobiliseraient l'élite politique et communautaire de la place, souligneraient la grande compétence dans les bureaux de scrutin et encourageraient les visites par les candidats locaux et les agents de relations communautaires. Il ne s'agit là que de quelques explications possibles et c'est pourquoi des recherches plus approfondies s'imposent.

Conclusion

Le taux de participation électorale des Canadiens autochtones accuse un retard par rapport à celui de leurs homologues non autochtones. La participation électorale occupe une place prépondérante dans les activités participatives. En réalité, d'aucuns considèrent qu'il s'agit du principal acte de citoyenneté dans une société démocratique. Le fait que la participation soit significativement plus faible dans l'ensemble d'un sous-groupe de la population canadienne constitue une grande source de préoccupation.

Dans le présent rapport, nous avons tenté d'expliquer les variations dans la participation des Autochtones et de trouver des moyens de remédier à cette disparité. Nous avons conclu que les déterminants de la participation autochtone ne sont pas si différents des déterminants de la participation non autochtone. La décision d'exercer son droit de vote dépend du sens du devoir civique et d'un niveau minimal de ressources politiques; les personnes déjà inscrites sont plus susceptibles de voter, de même que celles qui ont les ressources pédagogiques et matérielles nécessaires pour s'orienter dans le monde politique.

Nous tenons à souligner que nos constatations peuvent contraster avec les déterminants de la participation électorale des Autochtones qui ont été relevés par le passé. Premièrement, aucun des constats individuels fournis par le passé ne prenait en compte les ressources politiques ni le sens du devoir civique. Comme notre étude l'a démontré, ces réalités sont au cœur de la décision de voter chez les Autochtones (et les non-Autochtones). Deuxièmement, nos constatations soulignent les effets négatifs sur la participation liés à la résidence dans les réserves. Aucune étude antérieure n'avait mis ce fait en lumière. Nous sommes probablement arrivés à ce résultat grâce à l'échantillon élargi utilisé pour les besoins de notre étude. Troisièmement, bien que nos résultats bivariés laissent entendre que certaines croyances à l'égard du système démocratique canadien influent sur la décision de voter, ces dernières n'occasionnent généralement pas d'incidence indépendante des ressources politiques et du devoir civique.

Fait encore plus important à noter, notre rapport met en évidence les raisons qui sous-tendent la faible participation des Canadiens autochtones. L'écart dans les taux de participation des Autochtones et des non-Autochtones s'explique entièrement par le lieu de résidence (dans une réserve ou en dehors d'une réserve), l'âge, le niveau de scolarité, le revenu, les ressources politiques et le devoir civique. Les Autochtones exerceraient leur droit de vote dans la même proportion que les non-Autochtones si ce n'était de leur taux d'inscription plus faible, de leurs ressources politiques réduites, d'un sens du devoir civique moins développé, de leur moyenne d'âge moins élevée et de leur position socioéconomique moins enviable.

D'après ces constatations, nous avons formulé plusieurs recommandations stratégiques, notamment les suivantes : Élections Canada devrait concentrer ses efforts sur les Autochtones des réserves et les jeunes Autochtones; on devrait s'employer à concevoir des programmes visant à accroître l'intérêt et les connaissances politiques ainsi qu'à renforcer le sens du devoir civique, puis à les évaluer rigoureusement; et il faudrait simplifier l'inscription. Ces tâches n'ont rien de simple et elles exigent toutes des ressources matérielles et des efforts concertés. Cependant, on ne peut mettre trop d'accent sur les avantages du succès. En moyenne, les collectivités autochtones sont beaucoup plus jeunes que les collectivités non autochtones. Par conséquent, les

programmes qui réussiront à accroître la participation électorale des jeunes Autochtones conféreront à l'un des segments de la population canadienne en pleine croissance une influence politique accrue à l'avenir. Il s'agit là d'un objectif des plus louables.

Références

- BEDFORD, David. 2003. « Participation de l'électorat autochtone en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, p. 18-23.
- BEDFORD, David, et Sidney POBIHUSHCHY. 1996. « On-Reserve Status Indian Voter Participation in the Maritimes », *La Revue Canadienne des Études Autochtones = Canadian Journal of Native Studies*, vol. 15, p. 255-278.
- BLAIS, André. 2000. *To Vote Or Not To Vote? The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
- BLAIS, André. 2006. « What Affects Voter Turnout? », *Annual Review of Political Science*, vol. 9, p. 111-125.
- BLAIS, André, Agnieszka DOBRZYNSKA et Peter John LOEWEN. 2007. « Incidences potentielles de la prolongation du vote par anticipation sur la participation électorale », Ottawa, Élections Canada.
- BLAIS, André, Agnieszka DOBRZYNSKA et Louis MASSICOTTE. 2003. « Pourquoi le taux de participation est-il plus élevé dans certains pays que d'autres? », Ottawa, Élections Canada.
- BLAIS, André, Eugénie DOSTIE-GOULET, Patrick FOURNIER et Elisabeth GIDENGIL. 2003. « Étude sur la participation électorale des jeunes Montréalais », rapport de recherche préparé pour le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal.
- BLAIS, André, Elisabeth GIDENGIL, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. 2004. « Where Does Turnout Decline Come From? », *European Journal of Political Research*, vol. 43, p. 221-236.
- BLAIS, André, et Peter John LOEWEN. 2011. « Participation électorale des jeunes au Canada », Ottawa, Élections Canada.
- BLAIS, André, et Daniel RUBENSON. À paraître. « The Source of Turnout Decline: New Values or New Context? », *Comparative Political Studies*.
- BRADY, Henry E., et John E. MCNULTY. 2007. « The Costs of Voting: Disruption and Transportation Effects », rapport préparé en vue de la réunion de la Midwest Political Science Association tenue à Chicago (Ill.) le 12 avril.
- CAIRNS, Alan C. 2003. « La participation électorale des Autochtones dans la communauté canadienne », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, p. 2-10.
- CAMPBELL, David. 2006. *Why We Vote: How Schools and Communities Shape Our Civic Life*, Princeton, Princeton University Press.

- CHRISTAKIS, Nicholas, et James H. FOWLER. 2009. *Connected*, New York, Little Brown.
- DALTON, Jennifer. 2007. « Alienation and Nationalism : Is it Possible to Increase First Nations Voter Turnout in Ontario? », *La Revue Canadienne des Études Autochtones = Canadian Journal of Native Studies*, vol. 27, p. 247-291.
- DAWES, Christopher T., Peter John LOEWEN et James H. FOWLER. À paraître. « Social Preferences and Political Participation », *Journal of Politics*.
- Dialogue transatlantique Canada-Europe. 2010. *Une analyse comparative du vote électronique*, Ottawa, Élections Canada.
- FOURNIER, Patrick. 2002. « The Uninformed Canadian Voter », dans Joanna Everitt et Brenda O'Neill (dir.), *Citizen Politics: Research and Theory in Canadian Political Behaviour*, Don Mills (Ont.), Oxford University Press.
- FOWLER, James H., Laura A. BAKER et Christopher T. DAWES. 2008. « Genetic Variation in Political Participation », *American Political Science Review*, vol. 102, p. 233-248.
- FOWLER, James H., et Christopher T. DAWES. 2008. « Two Genes Predict Voter Turnout », *Journal of Politics*, vol. 70, p. 579-594.
- FOWLER, James H., et Cindy D. KAM. 2006. « Patience as a Political Virtue: Delayed Gratification and Turnout », *Political Behavior*, vol. 28, p. 113-128.
- FOWLER, James H., et Cindy D. KAM. 2007. « Beyond the Self: Social Identity, Altruism, and Political Participation », *Journal of Politics*, vol. 69, p. 813-827.
- FOWLER, James H., Peter John LOEWEN, Christopher T. DAWES et Jaime SETTLE. À paraître. « Games, Genes, and Political Participation », dans Rose McDermott et de Peter Hatemi (dir.), *Man Is by Nature and Nurture a Political Animal*, Chicago, University of Chicago Press.
- FRANKLIN, Mark N. 2004. *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GELMAN, Andrew, Jonathan N. KATZ et Joseph BAFUMI. 2004. « Standard Power Voting Indexes Don't Work: An Empirical Analysis », *British Journal of Political Science*, vol. 34, p. 657-674.
- GERBER, Alan S., Donald P. GREEN et Christopher W. LARIMER. 2008. « Social Pressure and Voter Turnout: Evidence from a Large-Scale Field Experiment », *American Political Science Review*, vol. 102, p. 33-48.
- GIDENGIL, Elisabeth, André BLAIS, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. 2003. « La politique électorale : où sont passés les jeunes? », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 2, p. 9-14.
- GIDENGIL, Elisabeth, André BLAIS, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. 2004a. *Citizens*,

Vancouver, UBC Press.

- GIDENGIL, Elisabeth, Neil NEVITTE, André BLAIS, Patrick FOURNIER et Joanna EVERITT. 2004b. « Why Johnny Won't Vote », *The Globe and Mail*, le 4 août, p. A15.
- GOERRES, Achim. 2007. « Why Are Older People More Likely to Vote? The Impact of Ageing on Electoral Turnout Across Europe », *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 9, p. 90-121.
- GOMEZ, Brad T., Thomas G. HANSFORD et George A. KRAUSE. 2007. « The Republicans Should Pray for Rain: Weather, Turnout, and Voting in U.S. Presidential Elections », *Journal of Politics*, vol. 69, p. 649-663.
- GREEN, Donald P., Alan S. GERBER et David W. NICKERSON. 2003. « Getting Out the Vote in Local Elections: Results from Six Door-to-Door Canvassing Experiments », *Journal of Politics*, vol. 65, p. 1083-1096.
- GUÉRIN, Daniel. 2003. « La participation des Autochtones aux élections fédérales : tendances et conséquences », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, p. 11-17.
- HARELL, Allison, Dimitrios PANAGOS et J. Scott MATTHEWS. 2009. « Explication du taux de participation des Autochtones aux élections fédérales : coup d'œil sur l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba », Ottawa, Élections Canada.
- HIGHTON, Benjamin. 1997. « Early Registration and Voter Turnout », *Journal of Politics*, vol. 59, p. 565-575.
- HOWE, Paul. 2010. *Citizens Adrift: The Democratic Disengagement of Young Canadians*, Vancouver, UBC Press.
- HOWE, Paul, et David BEDFORD. 2009. « La participation électorale des Autochtones du Canada », Ottawa, Élections Canada.
- JOHNSTON, Richard, Scott J. MATTHEWS et Amanda BITTNER. 2007. « Turnout and the Party System in Canada, 1998–2004 », *Electoral Studies*, vol. 26, p. 735-745.
- LADNER, Kiera L. 2003. « Désaffection et nation : les facteurs de la participation électorale », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, p. 24-30.
- LADNER, Kiera L., et Michael MCCROSSAN. 2007. *La participation des Autochtones aux élections*, Documents de travail sur la participation électorale et les pratiques de rayonnement, Ottawa, Élections Canada.
- LANGER, Ellen J. 1975. « The Illusion of Control », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 32, p. 311-328.

- LOEWEN, Peter John. 2010. « Affinity, Antipathy, and Political Participation : How Our Concern for Others Makes Us Vote », *Revue canadienne de science politique = Canadian Journal of Political Science*, vol. 43, p. 661-687.
- LOEWEN, Peter John, et André BLAIS. 2006. « Did Bill C-24 Increase Turnout? Evidence from the 2000 and 2004 Canadian Elections », *Revue canadienne de science politique = Canadian Journal of Political Science*, vol. 39, p. 935-943.
- LOEWEN, Peter John, et André BLAIS. 2011. « The Quarterly Allowance and Turnout: Old and New Evidence », dans Lisa Young et Harold Jansen (dir.), *Money, Politics and Democracy*, Vancouver, UBC Press.
- LOEWEN, Peter John, et Christopher T. DAWES. À paraître. « Heritability of Duty and Voter Turnout », *Political Psychology*.
- LOEWEN, Peter John, Henry MILNER et Bruce HICKS. 2008. « Does Compulsory Voting Lead to More Informed and Engaged Citizens? An Experimental Test », *Revue canadienne de science politique = Canadian Journal of Political Science*, vol. 41, p. 655-672.
- LOEWEN, Peter John, et Daniel RUBENSON. 2011. « Democratic Competition Increases Political Participation », Document de travail, Université de Toronto.
- MILNER, Henry, Peter John LOEWEN et Bruce HICKS. 2007. « The Paradox of Compulsory Voting: Participation Does Not Equal Political Knowledge », *Enjeux publics IRPP = IRPP Policy Matters*, vol. 8, n° 3.
- MONDAK, J., M. V. HIBBING, D. CANACHE, M. A. SELIGSON et M. R. ANDERSON. 2010. « Personality and Civic Engagement: An Integrative Framework for the Study of Trait Effects on Political Behavior », *American Political Science Review*, vol. 104, p. 85-110.
- NICKERSON, David W. 2008. « Is Voting Contagious? Evidence from Two Field Experiments », *American Political Science Review*, vol. 102, p. 49-57.
- PAMMETT, Jon H., et Lawrence LEDUC. 2003. « Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants », Ottawa, Élections Canada.
- PLUTZER, Eric. 2002. « Becoming a Habitual Voter: Inertia, Resources, and Growth in Young Adulthood », *American Political Science Review*, vol. 96, p. 41-56.
- PUTNAM, Robert D. 2000. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster.
- RIKER, William H., et Peter C. ORDESHOOK. 1968. « A Theory of the Calculus of Voting », *American Political Science Review*, vol. 62, p. 25-43.
- ROSENSTONE, Steven J., et John M. HANSEN. 2003. *Mobilization, Participation and Democracy in America*, New York, Longman.

- RUBENSON, Daniel, André BLAIS, Patrick FOURNIER, Elisabeth GIDENGIL et Neil NEVITTE. 2004. « Accounting for the Age Gap in Turnout », *Acta Politica*, vol. 39, p. 407-421.
- SCHOOLS, Timothy. 1996. « Aboriginal Peoples and Electoral Reform: Differentiated Representation Versus Voter Equality », *Revue canadienne de science politique = Canadian Journal of Political Science*, vol. 29, p. 729-749.
- SILVER, Jim, Cyril KEEPER et Michael MACKENZIE. 2005. « A Very Hostile System in Which to Live: Aboriginal Electoral Participation in Winnipeg's Inner City », Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.
- SOUTHWELL, Patricia L., et Justin I. BURCHETT. 2000. « The Effect of All-Mail Elections on Voter Turnout », *American Politics Research*, vol. 28, p. 72-79.
- UHLANER, Carole J. 1989a. « Rational Turnout: The Neglected Role of Groups », *American Journal of Political Science*, vol. 33, p. 390-422.
- UHLANER, Carole J. 1989b. « Relational Goods' and Participation: Incorporating Sociability into a Theory of Rational Action », *Public Choice*, vol. 62, p. 253-285.
- VERBA, Sidney, Kay Lehman SCHLOZMAN et Henry E. BRADY. 1995. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge, Harvard University Press.
- WASS, Hanna. 2007. « The Effects of Age, Generation, and Period on Turnout in Finland, 1975–2003 », *Electoral Studies*, vol. 26, p. 648-659.
- WATTENBERG, Martin P. 2007. *Is Voting for Young People?*, New York, Pearson Longman.
- WHITE, Stephen, Neil NEVITTE, André BLAIS, Joanna EVERITT, Patrick FOURNIER et Elisabeth GIDENGIL. 2006. « Rattraper le temps perdu : Le taux de vote des immigrants au Canada », *Perspectives électorales*, vol. 8, n° 2, p. 11-18.
- WOLFINGER, Raymond E., et Steven J. ROSENSTONE. 1980. *Who Votes?*, New Haven, Yale University Press.

Annexe 1 – Construction des variables

Variables des principaux modèles (tableaux 1 à 3). La valeur des variables se situe entre 0 et 1.

A voté (EC04_Q4 / EC06_Q15 / EC08_Q3 / EC11_Q3); 1 si la personne a voté lors de la dernière élection fédérale, 0 si elle ne l'a pas fait.

Inscrit (EC04_Q20 / EC06_Q1 / EC08_Q6 / EC11_Q9); 1 si la personne se souvient d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur lui étant personnellement adressée, 0 si elle ne s'en souvient pas.

Vit dans une réserve (EC04_on_off / EC06_q69 / EC08_q63 / EC11_qx7); 1 si la personne vit dans une réserve, 0 si elle ne vit pas dans une réserve.

Femme (EC04_sex / EC06_gender / EC08_q91 / EC11_gend); 1 si la personne est une femme, 0 si elle est un homme.

Âge (EC04_age_grps / EC06_age_grps / EC08_age_mj / EC11_age2); 0 si la personne a moins de 25 ans, .2 si elle est âgée de 25 à 34 ans, .4 si elle est âgée de 35 à 44 ans, .6 si elle est âgée de 45 à 54 ans, .8 si elle est âgée de 55 à 64 ans, 1 si elle a 65 ou plus.

Niveau de scolarité (EC04_Q40 / EC06_Q99 / EC08_Q88 / EC11_qs11); 0 si la personne n'a pas terminé ses études secondaires, .33 si elle a obtenu son diplôme d'études secondaires, .67 si elle détient un diplôme collégial, 1 si elle détient un diplôme universitaire.

Revenu (EC04_Q41 / EC06_Q100 / EC08_Q89 / EC11_qs12); 0 si le revenu est inférieur à \$20,000, .2 si le revenu se situe entre 20 000 \$ et 40 000 \$, .4 si le revenu se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$, .6 si le revenu se situe entre 60 000 \$ et 80 000 \$, .8 si le revenu se situe entre 80 000 \$ et 100 000 \$, 1 si le revenu est de 100 000 \$ ou plus.

Vit en milieu rural (EC04_areatype / EC06_urban / EC08_q94 / EC11_qx5); 0 si la personne vit en milieu urbain, 1 si elle habite en milieu rural.

Région : Colombie-Britannique (EC04_region / EC06_region / EC08_q93 / EC11_reg); 1 si la personne vit en Colombie-Britannique, 0 si elle habite ailleurs.

Région : Ontario (EC04_region / EC06_region / EC08_q93 / EC11_reg); 1 si la personne vit en Ontario, 0 si elle habite ailleurs.

Région : Québec (EC04_region / EC06_region / EC08_q93 / EC11_reg); 1 si la personne vit au Québec, 0 si elle habite ailleurs.

Région : Atlantique (EC04_region / EC06_region / EC08_q93 / EC11_reg); 1 si elle vit à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick, 0 si elle habite ailleurs.

Région : Nord (EC04_region / EC06_region / EC08_q93 / EC11_reg); 1 si la personne vit au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut, 0 si elle habite ailleurs.

Ressources politiques (EC04_Q1, EC04_Q3 / EC06_Q61, EC06_Q62, EC06_Q63 / EC08_Q56, EC08_Q57 / EC11_Q60, EC11_Q61); 1 si la personne suit les questions politiques de près et s'y connaît en politique (2004), 1 si elle s'intéresse aux questions politiques, les suit de près et s'y connaît en politique (2006), 1 si elle s'intéresse aux questions politiques et les suit de près (2008 et 2011).

Croit que voter est un devoir civique (EC04_Q31b / EC06_Q60a / EC08_Q55a); 1 si la personne est fortement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

Croit que les partis abordent des enjeux importants (EC04_Q31d / EC06_Q60g / EC08_Q55e); 1 si la personne est fortement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

A vu la publicité générale d'EC (EC04_Q10, EC04_Q14 / EC06_Q54, EC06_Q55, EC06_Q56 / EC08_Q46, EC08_Q48, EC08_Q50 / EC11_Q49); 1 si la personne a vu la publicité générale d'EC concernant la participation électorale, 0 si elle ne l'a pas vue.

A vu la publicité d'EC visant les Autochtones (EC04_Q44 / EC06_Q73 / EC08_Q66 / EC11_qa5); 1 si la personne a vu la publicité d'Élections Canada concernant la participation électorale des Autochtones, 0 si elle ne l'a pas vue.

Variables des modèles supplémentaires (tableau A3). La valeur des variables se situe entre 0 et 1

A vu la publicité générale d'EC à la télévision (EC06_Q54 / EC08_Q50); 1 si la personne a vu la publicité générale d'Élections Canada concernant la participation électorale, 0 si elle ne l'a pas vue.

A entendu la publicité générale d'EC à la radio (EC06_Q55 / EC08_Q48); 1 si la personne a entendu la publicité générale d'Élections Canada concernant la participation électorale à la radio, 0 si elle ne l'a pas entendue.

A vu la publicité générale d'EC dans un journal (EC06_Q56 / EC08_Q46); 1 si la personne a vu la publicité générale d'Élections Canada concernant la participation électorale dans un journal, 0 si elle ne l'a pas vue.

A vu le slogan d'EC (EC06_Q57 / EC08_Q52 / EC11_Q52); 1 si la personne a vu le slogan d'Élections Canada concernant la participation électorale, 0 si elle ne l'a pas vu.

A été inscrit sur la liste électorale par EC (EC06_Q13); 1 si un agent réviseur d'Élections Canada s'est présenté chez la personne pour vérifier qu'elle était inscrite sur la liste électorale, 0 si un agent ne s'est pas présenté chez elle.

A reçu le dépliant d'EC (EC08_Q40.1, EC08_Q40.2, EC08_Q40.3, EC08_Q41); 1 si la personne se souvient d'avoir reçu le dépliant d'Élections Canada, 0 si elle ne se souvient pas de l'avoir reçu.

A reçu la brochure d'EC (EC11_Q56); 1 si la personne se souvient d'avoir reçu une brochure d'Élections Canada, 0 si elle ne se souvient pas de l'avoir reçue.

Propriétaire (EC06_Q90); 1 si la personne est propriétaire de son logement, 0 si la personne loue son logement.

A déménagé récemment (EC06_Q91 / EC08_Q86 / EC11_QS14); 1 si la personne a déménagé depuis septembre 2005/juillet 2008/mai 2009, 0 si elle n'a pas déménagé récemment.

Sans emploi (EC06_Q92 / EC08_Q87 / EC11_QS7); 1 si la personne n'a pas d'emploi, 0 si elle en a un.

Marié ou en union de fait (EC06_Q97); 1 si la personne est mariée ou vit en union de fait, 0 si la personne est célibataire.

A des enfants (EC06_Q98); 1 si la personne a des enfants de 18 ou moins, 0 si elle n'en a pas.

Handicapé (EC08_Q87 / EC11_QS9); 1 si la personne est handicapée, 0 si elle ne l'est pas.

A accès à Internet (EC08_Q58 / EC11_Q64); 1 si la personne a accès à Internet à la maison, 0 dans le cas contraire.

A un téléphone cellulaire (EC08_Q59.4); 1 si la personne a un téléphone cellulaire, 0 si elle n'en a pas.

A un téléphone intelligent avec Internet (EC11_Q65c); 1 si la personne possède un téléphone intelligent avec Internet, 0 si elle n'en a pas.

Discute de questions politiques en ligne (EC08_Q61 / EC11_Q67); 1 si la personne discute souvent de politique en ligne, .5 si elle en discute parfois en ligne, 0 si elle n'en discute jamais en ligne.

D'autres dans le ménage ont voté (EC08_Q85, EC08_Q85a); 1 si d'autres personnes dans le ménage ont voté, 0 si personne d'autre dans le ménage n'a voté.

Bénévole au sein d'un parti (EC06_Q83); 1 si la personne a déjà fait du bénévolat au sein d'un parti politique fédéral, 0 si elle n'en a jamais fait.

Bénévole dans la communauté (EC06_Q85 / EC11_QS6); 1 si la personne fait ou a déjà fait du bénévolat dans la communauté, 0 si elle n'en a jamais fait.

Membre d'un parti (EC06_Q87 / EC08_Q82); 1 si la personne est ou a déjà été membre d'un parti politique fédéral, 0 si elle ne l'a jamais été.

Croit que son vote n'a pas d'importance (EC04_Q31a); 1 si la personne est fortement d'accord, .75 si elle est plutôt d'accord, .5 si elle est ni d'accord ni en désaccord, .25 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

Croit que les enjeux sont trop complexes (EC04_Q31c); 1 si la personne est fortement d'accord, .75 si elle est plutôt d'accord, .5 si elle est ni d'accord ni en désaccord, .25 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

Croit que les Autochtones seraient mieux s'il y avait plus de députés autochtones (EC04_Q43a); 1 si la personne est fortement d'accord, .75 si elle est plutôt d'accord, .5 si elle est ni d'accord ni en désaccord, .25 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

Plus enclin à voter s'il y a plus de candidats autochtones (EC04_Q43b); 1 si la personne est fortement d'accord, .75 si elle est plutôt d'accord, .5 si elle est ni d'accord ni en désaccord, .25 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

Croit qu'il devrait y avoir un nombre de sièges garantis à des Autochtones au Parlement (EC04_Q43c); 1 si la personne est fortement d'accord, .75 si elle est plutôt d'accord, .5 si elle est ni en accord ni en désaccord, .25 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est fortement en désaccord.

Sentiment d'appartenance autochtone (EC04_Q46b); 1 si la personne a un très fort sentiment d'appartenance autochtone (Premières Nations, Métis, Inuits), 0 si ce sentiment n'est pas du tout fort.

Sentiment d'appartenance provinciale (EC04_Q46c); 1 si la personne a un très fort sentiment d'appartenance à une province ou à un territoire, 0 si ce sentiment n'est pas du tout fort.

Sentiment d'appartenance au Canada (EC04_Q46d); 1 si la personne a un très fort sentiment d'appartenance au Canada, 0 si ce sentiment n'est pas du tout fort.

Croit que les politiciens sont déconnectés (EC06_Q60b / EC08_Q55b); 1 si la personne est entièrement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que les citoyens n'ont pas d'influence (EC06_Q60c); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé que les citoyens n'ont pas d'influence sur les mesures prises par le gouvernement, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que les députés reflètent la société canadienne (EC06_Q60d); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé que les députés reflètent bien la société canadienne, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plus plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que les partis sont identiques (EC06_Q60e / EC08_Q55c); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé que tous les partis fédéraux sont identiques, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que les partis sont influencés par l'argent (EC06_Q60f / EC08_Q55d); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé que les partis politiques sont trop influencés par les gens qui possèdent beaucoup d'argent, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que la faible participation affaiblit la démocratie (EC06_Q60h / EC08_Q55f); 1 si la personne est entièrement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Plus enclin à voter s'il y a plus de candidats autochtones (EC06_Q72a); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé qu'elle serait plus encline à voter s'il y avait un plus grand nombre de candidats autochtones, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit qu'il devrait y avoir un nombre minimum de députés autochtones (EC06_Q72b); 1 si la personne est entièrement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit qu'il devrait y avoir un nombre minimum de candidats autochtones (EC06_Q72c); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé que les partis politiques devraient présenter un nombre minimum de candidats autochtones, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que le gouvernement fédéral représente les intérêts des Autochtones (EC06_Q72d); 1 si la personne est entièrement d'accord avec l'énoncé que le gouvernement fédéral représente bien les intérêts des Autochtones, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit qu'un plus grand nombre d'Autochtones devrait participer aux élections fédérales pour faire valoir leurs points de vue (EC06_Q72e); 1 si la personne est entièrement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Croit que les Autochtones devraient être informés de leurs droits civiques (EC06_Q72f); 1 si la personne est entièrement d'accord, .67 si elle est plutôt d'accord, .33 si elle est plutôt en désaccord, 0 si elle est entièrement en désaccord.

Sentiment d'appartenance à la communauté (EC11_Q69); 1 si la personne a un fort sentiment d'appartenance à sa communauté, .67 si ce sentiment est plutôt fort, .33 si ce sentiment est plutôt faible, 0 si ce sentiment est très faible.

Annexe 2 – Tableaux supplémentaires

Tableau A1a – Modèles de régression combinés, participation électorale dans les sous-groupes

	Autochtones en dehors des réserves (2004-2008)	Autochtones dans les réserves (2004-2008)	Autochtones vivant en milieu urbain (2004-2008)	Autochtones vivant en milieu rural (2004-2008)
Inscrit	,19** (,03)	,21** (,03)	,18** (,03)	,20** (,03)
Vit dans une réserve	– –	– –	–,08** (,04)	–,09** (,03)
Femme	–,03 (,03)	,00 (,03)	–,04 (,03)	,01 (,03)
Âge	,24** (,05)	,28** (,05)	,27** (,05)	,24** (,05)
Niveau de scolarité	,04 (,04)	,14** (,04)	,07* (,04)	,10** (,04)
Revenu	,14** (,05)	,08 (,07)	,17** (,06)	,07 (,06)
Vit en milieu rural	–,04 (,03)	–,03 (,05)	– –	– –
Région : Colombie-Britannique	,04 (,04)	,01 (,05)	,03 (,04)	,04 (,05)
Région : Ontario	,02 (,04)	,05 (,04)	–,04 (,04)	,09** (,04)
Région : Québec	,05 (,04)	–,17** (,05)	,02 (,04)	–,12** (,04)
Région : Atlantique	–,06 (,05)	–,03 (,06)	–,02 (,06)	–,07 (,06)
Région : Nord	,08* (,05)	,03 (,08)	,24* (,14)	,02 (,05)
Ressources politiques	,39** (,05)	,37** (,06)	,36** (,05)	,41** (,05)
Croit que voter est un devoir civique	,22** (,04)	,33** (,05)	,28** (,05)	,26** (,05)
Croit que les partis politiques abordent des enjeux importants	,04 (,04)	,03 (,05)	–,01 (,05)	,08* (,04)
A vu la publicité générale d'EC	,02 (,03)	–,07* (,04)	,03 (,03)	–,06* (,03)
A vu la publicité autochtone d'EC	,00 (,03)	,04 (,04)	,02 (,04)	,02 (,03)
Nombre de cas	831	642	648	825
Pseudo R-carré	,31	,30	,37	,27

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Tableau A1b – Modèles de régression combinés, participation électorale dans les sous-groupes

	Autochtones en dehors des réserves (2004-2011)	Autochtones dans les réserves (2004-2011)	Autochtones vivant en milieu urbain (2004-2011)	Autochtones vivant en milieu rural (2004-2011)
Inscrit	,21** (,02)	,23** (,03)	,21** (,02)	,22** (,03)
Vit dans une réserve	– –	– –	-,07** (,03)	-,10** (,03)
Femme	-,04 (,02)	-,01 (,03)	-,06** (,03)	,01 (,03)
Âge	,24** (,04)	,27** (,05)	,26** (,04)	,24** (,05)
Niveau de scolarité	,07** (,03)	,11** (,04)	,08** (,04)	,09** (,04)
Revenu	,10** (,04)	,08 (,06)	,12** (,04)	,04 (,05)
Vit en milieu rural	-,02 (,03)	-,02 (,03)	– –	– –
Région : Colombie-Britannique	,04 (,04)	,06 (,04)	,05 (,04)	,05 (,05)
Région : Ontario	,02 (,04)	,06* (,04)	,02 (,04)	,07* (,04)
Région : Québec	,06 (,04)	-,13** (,04)	,01 (,04)	-,07* (,04)
Région : Atlantique	-,03 (,04)	-,02 (,06)	-,01 (,05)	-,04 (,05)
Région : Nord	,11** (,04)	,07 (,07)	,25** (,09)	,06 (,05)
Ressources politiques	,44** (,04)	,46** (,05)	,42** (,04)	,50** (,04)
Croit que voter est un devoir civique	– –	– –	– –	– –
Croit que les partis politiques abordent des enjeux importants	– –	– –	– –	– –
A vu la publicité générale d’EC	,03 (,02)	-,05* (,03)	,03 (,03)	-,05* (,03)
A vu la publicité autochtone d’EC	,00 (,03)	,04 (,03)	,02 (,03)	,03 (,03)
Nombre de cas	1 067	851	927	991
Pseudo R-carré	,29	,26	,32	,23

Les cellules font état de l’effet marginal des coefficients de régression logistique, et l’écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Tableau A2 – Modèles distincts de régression, participation électorale (version combinée)

	2004	2006	2008	2011
Inscrit	,20** (,03)	,16** (,03)	,24** (,04)	,24** (,03)
Vit dans une réserve	-,07 (,07)	-,06 (,04)	-,12** (,04)	-,04 (,04)
Femme	-,05 (,04)	-,03 (,03)	,04 (,04)	-,05 (,04)
Âge	,18** (,07)	,36** (,05)	,26** (,06)	,15** (,07)
Niveau de scolarité	,04 (,05)	,05 (,04)	,12** (,05)	,05 (,06)
Revenu	,16* (,08)	,10* (,06)	,13* (,07)	,02 (,06)
Vit en milieu rural	,01 (,07)	-,04 (,04)	-,03 (,04)	,04 (,04)
Région : Colombie-Britannique	,16** (,05)	-,05 (,05)	,02 (,06)	,07 (,06)
Région : Ontario	,15** (,05)	-,03 (,05)	,04 (,06)	,05 (,05)
Région : Québec	-,06 (,07)	-,06 (,05)	-,03 (,05)	,02 (,06)
Région : Atlantique	,00 (,08)	-,01 (,06)	-,08 (,07)	,04 (,07)
Région : Nord	,24 (,20)	,10* (,05)	-,05 (,08)	,33** (,11)
Ressources politiques	,50** (,06)	,37** (,06)	,34** (,07)	,43** (,06)
Croit que voter est un devoir civique	,27** (,06)	,23** (,05)	,28** (,06)	–
Croit que les partis politiques abordent des enjeux importants	,00 (,06)	,02 (,05)	,16** (,06)	–
A vu la publicité générale d'EC	,00 (,04)	,03 (,04)	-,03 (,05)	,02 (,04)
A vu la publicité autochtone d'EC	,04 (,04)	,01 (,04)	,00 (,05)	,02 (,07)
Nombre de cas	449	554	470	445
Pseudo R-carré	,35	,35	,30	,34

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Tableau A3 – Modèles distincts de régression, participation électorale (version complète)

	2004	2006	2008	2011
Inscrit	,21** (,03)	,17** (,03)	,24** (,04)	,23** (,04)
Vit dans une réserve	-,08 (,07)	-,05 (,04)	-,10* (,05)	-,07* (,04)
Métis	– –	-,06 (,04)	-,06 (,06)	,02 (,04)
Inuit	– –	,06 (,06)	,01 (,07)	,00 (,10)
Femme	-,02 (,04)	-,02 (,03)	,02 (,04)	-,04 (,04)
Âge	,19** (,07)	,30** (,06)	,31** (,07)	,20** (,08)
Niveau de scolarité	,03 (,06)	,04 (,05)	,05 (,05)	,05 (,06)
Revenu	,15* (,09)	,11* (,06)	,03 (,07)	-,02 (,06)
Vit en milieu rural	,02 (,07)	-,07* (,04)	-,05 (,04)	,02 (,04)
Région : Colombie-Britannique	,13** (,06)	-,07 (,05)	,00 (,06)	,06 (,06)
Région : Ontario	,13** (,05)	-,03 (,05)	,01 (,06)	,07 (,05)
Région : Québec	-,07 (,08)	-,04 (,05)	-,03 (,05)	,02 (,06)
Région : Atlantique	,00 (,08)	,01 (,07)	-,06 (,07)	,06 (,07)
Région : Nord	,19 (,21)	,08 (,06)	-,07 (,08)	,31** (,12)
Ressources politiques	,51** (,06)	,26** (,07)	,25** (,07)	,40** (,06)
Croit que voter est un devoir civique	,28** (,06)	,23** (,06)	,17** (,06)	– –
Croit que les partis abordent des enjeux ants	,01 (,06)	-,01 (,06)	,12** (,06)	– –
A vu la publicité générale d'EC	-,01 (,04)	– –	– –	,00 (,04)
A vu la publicité autochtone d'EC	,03 (,04)	,00 (,04)	,00 (,05)	,04 (,07)
A vu la publicité générale d'EC à la télévision	– –	-,05 (,03)	-,06* (,04)	– –
A entendu la publicité générale d'EC à la radio	– –	,02 (,03)	-,02 (,04)	– –
A vu la publicité générale d'EC dans un journal	– –	,07** (,03)	,00 (,04)	– –
A vu le slogan d'EC	– –	,06* (,03)	,00 (,05)	-,01 (,06)
A été inscrit sur la liste électorale par EC	– –	-,01 (,05)	– –	– –

	2004	2006	2008	2011
A reçu le dépliant d'EC	–	–	,00	–
	–	–	(,04)	–
A reçu la brochure d'EC	–	–	–	,03
	–	–	–	(,04)
Propriétaire	–	–,01	–	–
	–	(,03)	–	–
A déménagé récemment	–	,02	–,03	,01
	–	(,05)	(,07)	(,05)
Sans emploi	–	–,08*	–,06	,10*
	–	(,04)	(,06)	(,06)
Marié ou en union de fait	–	–,04	–	–
	–	(,03)	–	–
A des enfants	–	–,07**	–	–
	–	(,03)	–	–
Handicapé	–	–	–,16**	–,10**
	–	–	(,06)	(,05)
A accès à Internet	–	–	,01	,01
	–	–	(,05)	(,04)
A un téléphone cellulaire	–	–	,00	–
	–	–	(,04)	–
A un téléphone intelligent avec Internet	–	–	–	,03
	–	–	–	(,05)
Discute de questions politiques en ligne	–	–	–,04	–,07
	–	–	(,06)	(,08)
D'autres dans le ménage ont voté	–	–	,26**	–
	–	–	(,03)	–
Bénévole au sein d'un parti	–	,05	–	–
	–	(,06)	–	–
Bénévole dans la communauté	–	–,02	–	,08**
	–	(,03)	–	(,04)
Membre d'un parti	–	,10*	–,02	–
	–	(,06)	(,09)	–
Croit que son vote n'a pas d'importance	–,06	–	–	–
	(,05)	–	–	–
Croit que les enjeux sont trop complexes	,06	–	–	–
	(,06)	–	–	–
Croit que les Autochtones seraient mieux s'il y lus de députés autochtones	–,01	–	–	–
	(,08)	–	–	–
Plus enclin à voter s'il y avait plus de candidats tones	,01	–	–	–
	(,08)	–	–	–
Croit qu'il devrait y avoir un nombre de sièges garantis à des Autochtones au Parlement	–,14*	–	–	–
	(,08)	–	–	–
Sentiment d'appartenance autochtone	,07	–	–	–
	(,07)	–	–	–
Sentiment d'appartenance provinciale	,10	–	–	–
	(,08)	–	–	–
Sentiment d'appartenance au Canada	–,16*	–	–	–

	2004	2006	2008	2011
	(,08)	–	–	–
Croit que les politiciens sont déconnectés	–	,00	,00	–
	–	(,06)	(,06)	–
Croit que les citoyens n'ont pas d'influence	–	-,06	–	–
	–	(,05)	–	–
Croit que les députés reflètent la société canadienne	–	,01	–	–
	–	(,06)	–	–
Croit que les partis sont identiques	–	-,02	-,08	–
	–	(,05)	(,06)	–
Croit que les partis sont influencés par l'argent	–	-,12**	,02	–
	–	(,06)	(,06)	–
Croit que la faible participation affaiblit la démocratie	–	,18**	,05	–
	–	(,06)	(,07)	–
Plus enclin à voter s'il y a plus de candidats autochtones	–	-,01	–	–
	–	(,06)	–	–
Croit qu'il devrait y avoir un nombre minimum de députés autochtones	–	,05	–	–
	–	(,05)	–	–
Croit qu'il devrait y avoir un nombre minimum de candidats autochtones	–	-,07	–	–
	–	(,06)	–	–
Croit que le gouvernement fédéral représente les intérêts des Autochtones	–	-,05	–	–
	–	(,05)	–	–
Croit qu'un plus grand nombre d'Autochtones devrait voter	–	,18**	–	–
	–	(,07)	–	–
Croit que les Autochtones devraient être informés de leurs droits civiques	–	-,07	–	–
	–	(,06)	–	–
Sentiment d'appartenance à la communauté	–	–	–	,12**
	–	–	–	(,06)
Nombre de cas	434	553	470	445
Pseudo R-carré	,36	,42	,39	,37

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Table A4 – Modèles distincts de régression, inscription des électeurs

	2004	2006	2008	2011
Vit dans une réserve	,01 (,08)	,03 (,04)	-,11** (,04)	-,05 (,04)
Femme	,06 (,04)	,06 (,03)	,09** (,04)	,01 (,04)
Âge	,30** (,08)	,25** (,06)	,35** (,06)	,24** (,07)
Niveau de scolarité	-,04 (,06)	-,01 (,05)	,01 (,06)	,11* (,06)
Revenu	,16* (,09)	,04 (,06)	,07 (,07)	,02 (,06)
Vit en milieu rural	,03 (,07)	-,02 (,04)	,07* (,04)	-,01 (,04)
Région : Colombie-Britannique	,04 (,06)	,02 (,06)	-,04 (,06)	,09 (,06)
Région : Ontario	,05 (,06)	,07 (,06)	-,01 (,06)	,10* (,05)
Région : Québec	-,04 (,08)	,03 (,06)	,05 (,05)	,05 (,06)
Région : Atlantique	,07 (,10)	,05 (,07)	,04 (,08)	,14* (,08)
Région : Nord	,26 (,24)	,08 (,05)	-,07 (,07)	,11 (,09)
Ressources politiques	,26** (,07)	,27** (,07)	,19** (,07)	,31** (,06)
Croit que voter est un devoir civique	,14** (,07)	,02 (,06)	,11* (,06)	–
Croit que les partis abordent des enjeux importants	,02 (,07)	,03 (,06)	-,05 (,07)	–
A vu la publicité générale d'EC	-,01 (,04)	,04 (,04)	,03 (,05)	,13** (,05)
A vu la publicité autochtone d'EC	,01 (,05)	,00 (,04)	,00 (,05)	-,05 (,08)
Nombre de cas	452	555	470	445
Pseudo R-carré	,09	,09	,12	,20

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Tableau A5a – Modèles de régression combinés, inscription des électeurs dans les sous-groupes

	Autochtones en dehors des réserves (2004-2008)	Autochtones dans les réserves (2004-2008)	Autochtones en milieu urbain (2004-2008)	Autochtones en milieu rural (2004-2008)
Vit dans une réserve	– (,03)	– (,03)	–,08* (,04)	–,05 (,03)
Femme	,05* (,03)	,10** (,03)	,02 (,03)	,12** (,03)
Âge	,35** (,05)	,28** (,06)	,37** (,05)	,27** (,05)
Niveau de scolarité	–,01 (,04)	,02 (,05)	–,04 (,05)	,02 (,04)
Revenu	,17** (,05)	,01 (,07)	,18** (,06)	,02 (,06)
Vit en milieu rural	,03 (,03)	,04 (,05)	– (,04)	– (,05)
Région : Colombie-Britannique	,05 (,04)	–,04 (,05)	,02 (,04)	–,01 (,05)
Région : Ontario	,07 (,05)	,00 (,05)	,04 (,05)	,03 (,04)
Région : Québec	,05 (,05)	,05 (,05)	,05 (,06)	,04 (,05)
Région : Atlantique	,08 (,06)	,07 (,07)	,09 (,07)	,07 (,06)
Région : Nord	,02 (,05)	,22** (,11)	–,02 (,09)	,08 (,05)
Ressources politiques	,24** (,05)	,26** (,07)	,32** (,06)	,18** (,06)
Croit que voter est un devoir civique	,08 (,05)	,07 (,06)	,12** (,06)	,05 (,05)
Croit que les partis abordent des enjeux importants	,00 (,05)	,00 (,05)	,06 (,05)	–,04 (,05)
A vu la publicité générale d'EC	,06* (,03)	,00 (,04)	,04 (,03)	,03 (,03)
A vu la publicité autochtone d'EC	–,01 (,04)	,02 (,04)	,00 (,04)	,00 (,03)
Nombre de cas	832	645	650	827
Pseudo R-carré	,13	,08	,16	,08

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Tableau A5b – Modèles de régression combinés, inscription des électeurs dans les sous-groupes

	Autochtones en dehors des réserves (2004-2011)	Autochtones dans les réserves (2004-2011)	Autochtones en milieu urbain (2004-2011)	Autochtones en milieu rural (2004-2011)
Vit dans une réserve	–	–	-,04 (,03)	-,06* (,03)
Femme	,04 (,03)	,10** (,03)	,02 (,03)	,10** (,03)
Âge	,34** (,04)	,27** (,05)	,34** (,05)	,28** (,05)
Niveau de scolarité	,02 (,04)	,01 (,04)	,01 (,04)	,02 (,04)
Revenu	,12** (,04)	,06 (,06)	,17** (,05)	,01 (,05)
Vit en milieu rural	,03 (,03)	,00 (,03)	– –	– –
Région : Colombie-Britannique	,07* (,04)	-,02 (,04)	,03 (,04)	,01 (,05)
Région : Ontario	,09** (,04)	,03 (,04)	,07* (,04)	,04 (,04)
Région : Québec	,04 (,04)	,06 (,05)	,06 (,04)	,05 (,04)
Région : Atlantique	,10* (,05)	,06 (,06)	,09 (,06)	,09 (,06)
Région : Nord	,04 (,04)	,18** (,09)	,04 (,07)	,07 (,05)
Ressources politiques	,29** (,04)	,29** (,05)	,35** (,05)	,23** (,05)
Croit que voter est un devoir civique	–	–	–	–
Croit que les partis abordent jeux importants	–	–	–	–
A vu la publicité générale d'EC	,08** (,03)	,02 (,03)	,05* (,03)	,05 (,03)
A vu la publicité autochtone d'EC	-,02 (,03)	,03 (,04)	,01 (,04)	,00 (,03)
Nombre de cas	1068	854	929	993
Pseudo R-carré	,14	,09	,15	,09

Les cellules font état de l'effet marginal des coefficients de régression logistique, et l'écart-type de la population est indiqué entre parenthèses. La valeur des variables se situe entre 0 et 1. ** significatif à partir de ,05; *significatif à partir de ,10.

Tableau A6 – Profil des électeurs moyens : Autochtones et non-Autochtones (2004-2011)

	Non-Autochtones	Autochtones
A voté	83 %	63 %
Inscrit	89 %	73 %
Vit dans une réserve	–	42 %
Âge	De 45 à 54	De 35 à 44
Niveau de scolarité	Collège	Diplôme d'études secondaires
Revenu	De 60K\$ à 80K\$	De 40K\$ à 60K\$
Ressources politiques (> valeur médiane)	67 %	50 %
Croit que voter est un devoir civique	92 %	82 %